

# *LEA*

LANGUES  TRANG RES APPLIQU ES

LICENCE

Livret des  tudes

Ann e Universitaire 2018-2019

----- *Document   lire attentivement et   conserver* -----

## SOMMAIRE

### I- Pr sentation de la Facult  de Lettres et Langues

### II- Pr sentation g n rale des  tudes

#### A- Le d roulement de l'ann e universitaire

L'inscription administrative et l'inscription p dagogique  
Les examens

#### B- Le syst me LMD

B1- Les dipl mes  
B2- Le sch ma type d'un dipl me  
B3- le CERCIP  
B4- Le MOBIL

#### C- Les stages

#### D- Le Certificat de Comp tences en Langues de l'Enseignement Sup rieur : CLES

#### E- La mobilit   tudiante

#### F - Les Cl s de la r ussite

### III- Les  tudes de Langues  trang res Appliqu es (LEA)

#### A- Pr sentation de la fili re

A1- Renseignements pratiques  
A2- Organisation des  tudes  
A3- D bouch s de la fili re

#### B- Pr sentation de la Licence LEA

B1- Modalit s de contr le des connaissances, d' valuation et des r gles de passage  
B2- Pr sentation de la Licence 1 re ann e (L1)  
    B2.1- Maquette de L1 S1  
    B2.2- Descriptif des enseignements de L1 S1  
    B2.3- Modalit s de contr le de connaissances du L1 S1  
    B2.4- Maquette du L1 S2  
    B2.5- Descriptif des enseignements de L1 S2  
    B2.6- Modalit s de contr le des connaissances de L1 S2  
B3- Pr sentation de la Licence 2 me ann e (L2)  
    B3.1- Maquette de L2 S3  
    B3.2- Descriptif des enseignements de L2 S3  
    B3.3- Modalit s de contr le de connaissances du L2 S4  
    B3.4- Maquette du L2 S4  
    B3.5- Descriptif des enseignements de L2 S4  
    B3.6- Modalit s de contr le des connaissances de L2 S4  
B4- Pr sentation de la Licence 3 me ann e (L3)  
    B4.1- Maquette de L3 S5  
    B4.2- Descriptif des enseignements de L3 S5  
    B4.3- Modalit s de contr le de connaissances du L3 S5  
    B4.4- Maquette du L3 S6  
    B4.5- Descriptif des enseignements de L3 S6  
    B4.6- Modalit s de contr le des connaissances de L3 S6

#### Calendrier universitaire

#### Lexique. Abr viations les plus courantes

## I. PRESENTATION DE LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

**Une** filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle)

### Quelques chiffres

A l'Université : Environ 28 000 étudiants inscrits en 2017-2018 dont **3300** à la Faculté de Lettres et Langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

### La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administratif : **GONZALEZ Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02 47 36 65 82**

### Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 tél : 02 47 36 68 35 Courriel : [scolarite.lettres@univ-tours.fr](mailto:scolarite.lettres@univ-tours.fr)

**GUIMIER Valérie, 02 47 36 65 67**

**MASCHER Annie, 02 47 36 66 05**

**STEPHAN Catherine, 02 47 36 66 06**

**Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30**

**Fermé le vendredi après-midi et le samedi**

### Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents secrétariats des départements filières

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48-RDC	<a href="mailto:manuelle.bataille@univ-tours.fr">manuelle.bataille@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:murielle.launay@univ-tours.fr">murielle.launay@univ-tours.fr</a>
Allemand	Bureau 48-RDC	<a href="mailto:fabienne.toulet@univ-tours.fr">fabienne.toulet@univ-tours.fr</a>
Espagnol - Portugais - Italien	Bureau 08- RDC	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a>
Droit-Langues	Bureau 58- RDC	<a href="mailto:patricia.lacour@univ-tours.fr">patricia.lacour@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:sylvie.lepourtois@univ-tours.fr">sylvie.lepourtois@univ-tours.fr</a>
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 64- RDC	<a href="mailto:aurelie.hannoun@univ-tours.fr">aurelie.hannoun@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:patricia.msellati@univ-tours.fr">patricia.msellati@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:celine.debot@univ-tours.fr">celine.debot@univ-tours.fr</a>
Lettres	Bureau 106- 1 <sup>er</sup> étage	<a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a>
Sciences du langage	Bureau 23- RDC	<a href="mailto:stephanie.fuseau@univ-tours.fr">stephanie.fuseau@univ-tours.fr</a>
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23- RDC	<a href="mailto:isabelle.aubert@univ-tours.fr">isabelle.aubert@univ-tours.fr</a>
<b><u>Modules libres</u></b> P.R.I. (Politique et relations Internationales) et M.R.I (Médias et Relations Internationales)	Bureau 58- RDC	<a href="mailto:sylvie.lepourtois@univ-tours.fr">sylvie.lepourtois@univ-tours.fr</a>
Arts du Spectacle	Bureau 106- 1 <sup>er</sup> étage	<a href="mailto:rachel.regnier@univ-tours.fr">rachel.regnier@univ-tours.fr</a>
Allemand	Bureau 48- RDC	<a href="mailto:fabienne.toulet@univ-tours.fr">fabienne.toulet@univ-tours.fr</a>
Italien	Bureau 08- RDC	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a>
Cultures Méditerranéennes	Bureau 106- 1 <sup>er</sup> étage	<a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a>
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23- RDC	<a href="mailto:isabelle.aubert@univ-tours.fr">isabelle.aubert@univ-tours.fr</a>
	<u>Bureau 201 – 2<sup>ème</sup> étage</u>	<a href="mailto:marielle.avice@univ-tours.fr">marielle.avice@univ-tours.fr</a> (pour les étudiants d'échange)

## II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

### A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

#### ► L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT** et à **chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

**Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1<sup>er</sup> octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.**

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

#### Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

**La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.**

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

**L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.**

**Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.**

#### ► Régime particulier

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiants (*par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensées du contrôle continu.

Le R.S.E comprend **des aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 28 septembre 2018**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

### B - LE SYSTEME L-M-D

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

#### **B1- Les diplômes**

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

## **B2- Le schéma du diplôme de Licence LEA**

Grâce à la nouvelle offre de formation, l'étudiant de licence pourra construire son parcours avec différentes disciplines, et **un fonctionnement par modules**. Cette modularité répond à plusieurs objectifs :

- faciliter la réorientation des étudiants,
- permettre à l'étudiant de se spécialiser de façon progressive,
- atteindre un niveau de pluridisciplinarité satisfaisant, permettant à chaque étudiant en licence de renforcer sa culture, d'accroître son ouverture d'esprit et de développer des compétences multiples.

Les étudiants valideront obligatoirement les 4 modules suivants :

**MODULE 1** : Matières d'application

**MODULE 2** : Langue A (Anglais)

**MODULE 3** : Langue B (Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)

**MODULE 4** : Compétences transversales (Compétences numériques, Méthodologie, Langue C et CERCIP)

## **B3- Les Compétences, Engagement, Réflexions citoyennes et Pratiques (CERCIP)**

Cette unité **OBLIGATOIRE** est proposée dans le MODULE 4. Elle concerne les L2 et L3. Elle a une valeur de 2 crédits européens.

Selon les composantes, elle est ouverte au premier ou second semestre de l'année universitaire (*Cf. maquette d'enseignement*).

Les étudiants inscrits en double-licence sont dispensés des CERCIP.

La liste des CERCIP et leur descriptif seront consultables sur le site étudiant début septembre.

## **B4- Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence**

Ce module **OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence** a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre filière (connaissance des cursus, débouchés et métiers) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel.

Le MOBIL est constitué de 2 éléments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (aux semestres 2, 3 et 5)
- Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : ateliers CV et lettre de motivation, conférences métiers, forum stage-emploi, visites d'entreprises,... Vous pouvez aussi réaliser un stage de découverte dans ce cadre ou encore valoriser certaines expériences (jobs étudiants, activités associatives).



**Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL.** Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.

La liste et les dates des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et informations concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne "**Mode d'emploi du MOBIL**" accessible depuis votre E.N.T. sur la plateforme CELENE.

Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des exercices et outils pour vous guider dans vos démarches.

## C- LES STAGES

Les étudiants de licence peuvent effectuer un stage **uniquement si celui-ci est prévu dans leur maquette d'enseignement, mais dans tous les cas dans le cadre du MOBIL ou du CERCIP.**

**Les stages ne sont plus possibles une fois la validation de la licence acquise, c'est-à-dire entre la 3<sup>ème</sup> année de licence et le master 1.**

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université.
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.

**La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.**

### QUELQUES CONSEILS POUR TROUVER VOTRE STAGE

[rpro.univ-tours.fr](http://rpro.univ-tours.fr)

**La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (M.O.I.P.)** met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- Des ateliers CV/Lettre de motivation tout au long de l'année
- Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : Rpro
- Des entretiens individuels pour vous aider à cibler les bonnes entreprises, préparer votre candidature et vos entretiens de recrutement
- Des rencontres avec des professionnels pour découvrir un secteur d'activités ou un métier
- Un Forum Stage-Emploi tous les ans en novembre

Rpro vous permet de :

- Trouver des offres de stages et d'emplois
- Mettre votre CV en ligne pour être visible des recruteurs partenaires
- Contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université de Tours
- Être informé.e des événements à ne pas manquer (forum emploi, salon, concours, etc...)



## D- Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES



Le CLES est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale. Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues.

Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues.

**Bien que cette certification ne soit pas obligatoire, elle est vivement conseillée car c'est un atout sur votre CV.**

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le [www.univ-tours.fr/formations/Acquérir\\_des\\_compétences\\_supplémentaires/Certification\\_en\\_langues\\_étrangères](http://www.univ-tours.fr/formations/Acquérir_des_compétences_supplémentaires/Certification_en_langues_étrangères)

## E- LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2<sup>ème</sup> année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe :** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines...

### La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) rubrique « International »,
- Des réunions d'informations et ateliers pratiques (surveillez votre mail univ-tours),
- Une CERCIP spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale »,
- Un programme Service Learning et des rencontres « Tandem », conversations entre étudiants français et internationaux dans les différents Centres de Ressources en Langues (CRL) de l'université.

### **Vous pouvez bénéficier d'aides financières à la mobilité**

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Étain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mail : [international@univ-tours.fr](mailto:international@univ-tours.fr)

## F- LES CLES DE LA REUSSITE

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Savoir prendre des notes », « Apprendre à bien apprendre », « Être plus performant au moment des examens », « Assurer la présentation de mon diaporama »... Certaines actions peuvent également donner un point MOBIL.



Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) - Mèl : [clesdelareussite@univ-tours.fr](mailto:clesdelareussite@univ-tours.fr)

**III- Les études de Langues Étrangères Appliquées.**
**A- PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES**

Responsables du département : **RICCI Maria Teresa et LOPEZ CASADO José Maria. Bureau 135 (1<sup>er</sup> étage).**  
**Permanence : mardi 13h-16h et mercredi 13h-14h.**

**Département LEA. UFR Lettres et Langues. Université de Tours.**  
**BP 4103. 3 rue des Tanneurs. F-37041 Tours CEDEX 1.**

**SECRETARIAT LEA  
Bureau 64**

Aurélie Hannoun	<a href="mailto:aurelie.hannoun@univ-tours.fr">aurelie.hannoun@univ-tours.fr</a>	02.47.36.65.71
Patricia Msellati	<a href="mailto:patricia.msellati@univ-tours.fr">patricia.msellati@univ-tours.fr</a>	02.47.36.68.44
Céline Debot	<a href="mailto:celine.debot@univ-tours.fr">celine.debot@univ-tours.fr</a>	02.47.36.65.25

Horaires d'ouverture : 9h30-11h30 et 13h30-16h30\*.

\*Fermé le vendredi après-midi et le samedi matin.

**RESPONSABLES D'ANNÉE, LICENCE ET MASTER LCI**

<b>Première année de licence (L1)</b>	Alain BIDEAU	<a href="mailto:alain.bedeau@univ-tours.fr">alain.bedeau@univ-tours.fr</a>
<b>Seconde année de licence (L2)</b>	Marc LIBRE	<a href="mailto:marc.libre@univ-tours.fr">marc.libre@univ-tours.fr</a>
<b>Troisième année de licence (L3)</b>	Angélique GOMEZ-MULLER	<a href="mailto:angelique.gomez-muller@univ-tours.fr">angelique.gomez-muller@univ-tours.fr</a>
<b>Mention licence LEA</b>	Maria-Teresa RICCI	<a href="mailto:maria.ricci@univ-tours.fr">maria.ricci@univ-tours.fr</a>
<b>Master LCI</b>	Joëlle POPINEAU	<a href="mailto:joelle.popineau@univ-tours.fr">joelle.popineau@univ-tours.fr</a>

**RESPONSABLES DE DOMAINES**

<b>ANGLAIS :</b>	<b>Responsable Pôle Anglais</b>	Joëlle POPINEAU
	<b>Responsable des oraux de rattrapage communs en anglais (LEA, DL et LLCER)</b>	Guillaume CINGAL
<b>ALLEMAND</b>		Alain BIDEAU
<b>ESPAGNOL</b>		José Maria LOPEZ CASADO
<b>CHINOIS</b>		Xiaoliang LUO
<b>ITALIEN</b>		Sabrina FERRARA - Maria Teresa RICCI
<b>DROIT</b>		Michel FORIN
<b>ÉCONOMIE</b>		Stéphane LELANDAIS
<b>GESTION</b>		Sigrid JOSEPH
<b>FNG</b>		Bruno FOUCHER
<b>FRANÇAIS - COMMUNICATION L + M</b>		Joëlle POPINEAU
<b>INFORMATIQUE</b>		Marc LIBRE
<b>Finances</b>		Maria Teresa RICCI – José Maria LOPEZ CASADO
<b>Relations Internationales</b>		Carine BERBÉRI – Christophe DUBOIS
<b>Monde professionnel / Conseil de perfectionnement</b>		
<b>Information LEA + réseaux sociaux</b>		Bruno FOUCHER
<b>Rédaction livret guide stages</b>		Carine BERBÉRI ; Anne URBANOWSKI ; Emmanuelle TERRONES ; Christophe DUBOIS ; Angélique GOMEZ-MULLER ; Joëlle POPINEAU ; José Maria LOPEZ CASADO ; Maria Teresa RICCI.

**Échanges internationaux**

**ECHANGES INTERNATIONAUX**  
**Gestion générale des échanges en LEA : Carine BERBÉRI et Christophe DUBOIS**  
**Universités et stage en entreprises - 2018 - 2019**

**ANGLAIS**

**Responsables des échanges universitaires – Erasmus sortants**

<b>Zones géographiques</b>	<b>Responsable</b>	<b>Adresse mail</b>
ANGLAIS : CHINE	Carine BERBÉRI	Carine.berberi@univ-tours.fr
TAIWAN AFRIQUE DU SUD	Guillaume CINGAL	Guillaume.cingal@univ-tours.fr
ANGLAIS : EUROPE	Joëlle POPINEAU : Ecosse, Irlande du Nord et les universités irlandaises  Elizabeth SHEPPARD : Angleterre (hors Londres), Tallinn (Estonie), Belgique, Danemark, Pays-Bas, Suède et Turquie	joelle.popineau@univ-tours.fr  elizabeth.sheppard@univ-tours.fr
ANGLAIS : AMÉRIQUE DU NORD	Elizabeth SHEPPARD	elizabeth.sheppard@univ-tours.fr

**Responsables des stages**

<b>Zones géographiques</b>	<b>Responsable</b>	<b>Adresse mail</b>
Asie Pacifique Afrique du Sud	Guillaume CINGAL	guillaume.cingal@univ-tours.fr
Europe	Anne URBANOWSKI	anne.urbanowski@univ-tours.fr
Amérique du Nord	Elizabeth SHEPPARD	elizabeth.sheppard@univ-tours.fr
France (uniquement pour les étudiants étrangers)	Carine BERBÉRI	carine.berberi@univ-tours.fr

**Responsables des échanges Universitaires – Erasmus Entrants**

<b>Zones géographiques</b>	<b>Responsable</b>	<b>Adresse mail</b>
Afrique du Sud, Asie, Océanie	Guillaume CINGAL	guillaume.cingal@univ-tours.fr
Angleterre	Guillaume CINGAL	guillaume.cingal@univ-tours.fr
Amérique du Nord + Chine	Anne URBANOWSKI	anne.urbanowski@univ-tours.fr
Autres zones géographiques (Ecosse, Irlande, Irlande du Nord, Europe) + étudiants inscrits en L3 LEA Anglais/FLE	Carine BERBÉRI	carine.berberi@univ-tours.fr

## ALLEMAND

### Responsables des échanges universitaires et stages

	Responsable	Adresse mail
Echanges erasmus sortants	Emmanuelle TERRONES	emmanuelle.terrones@univ-tours.fr
Echanges université entrants	Ingrid RADEMACHER	ingrid.rademacher@univ-tours.fr
Stages	Emmanuelle TERRONES	emmanuelle.terrones@univ-tours.fr

## ESPAGNOL

### Responsables des échanges universitaires

Universités	Responsables	Adresse mail
Las Palmas, Complutense Madrid, Huelva, Pamplona	Christophe DUBOIS (entrants et sortants)	christophe.dubois@univ-tours.fr
Granada, Sevilla, Almeria, Alicante	Sortants : Angélique GOMEZ-MULLER Entrants : José Maria LOPEZ CASADO	angelique.gomez-muller@univ-tours.fr jose.lopez@univ-tours.fr

### Responsables des stages

Zones géographiques	Responsables	Adresse mail
<b>Zone 1 "Atlantique"</b> (Asturias, Cantabria, Castilla La Mancha, Castilla y León, Comunidad de Madrid, Galicia, La Rioja, País Vasco)	José Maria LOPEZ-CASADO	jose.lopez@univ-tours.fr
<b>Zone 2 "Méditerranée"</b> Andalucía, Aragón, Cataluña, Ceuta, Comunidad Valenciana, Extremadura, Islas Baleares, Islas Canarias, Melilla, Murcia, Navarra)	Angélique GOMEZ-MULLER Charlotte ROUSSEAU	angelique.gomez-muller@univ-tours.fr charlotte.rousseau@univ-tours.fr
<b>AMERIQUE LATINE</b> Universités et stages professionnels	Sophie LARGE	sophie.large@univ-tours.fr

## ITALIEN

### Responsables des échanges universitaires - stages

	Responsables	Adresse mail
<b>Mobilités entrants et sortants université</b> Bologne (Università di Bologna) Catane (Università degli Studi di Catania) Florence (Università degli studi di Firenze) Milan (IULM) Parme (Università degli Studi di Parma) Rome (Università degli Studi Roma Tre) Turin (Università degli Studi di Torino) Vérone (Università degli Studi di Verona)	Sabrina FERRARA	sabrina.ferrara@univ-tours.fr
<b>Mobilités stage</b>	Maria Teresa RICCI	maria.ricci@univ-tours.fr

**Annuaire des ENSEIGNANTS**

<i>Allemand</i>		Bureau
BIDEAU Alain	<a href="mailto:alain.bideau@univ-tours.fr">alain.bideau@univ-tours.fr</a>	01
BRÜHMÜLLER Jasmin	<a href="mailto:jasmin.bruhmuller@univ-tours.fr">jasmin.bruhmuller@univ-tours.fr</a>	02
TERRONES Emmanuelle	<a href="mailto:emmanuelle.terrone@univ-tours.fr">emmanuelle.terrone@univ-tours.fr</a>	02
TOURRATON Solange	<a href="mailto:sonlange.tourraton@univ-tours.fr">sonlange.tourraton@univ-tours.fr</a>	233
<i>Anglais</i>		Bureau
BERBERI Carine	<a href="mailto:carine.berberi@univ-tours.fr">carine.berberi@univ-tours.fr</a>	38
BRILLET Philippe	<a href="mailto:philippe.brillet@univ-tours.fr">philippe.brillet@univ-tours.fr</a>	40
CINGAL Guillaume	<a href="mailto:guillaume.cingal@univ-tours.fr">guillaume.cingal@univ-tours.fr</a>	38
COQUET Cécile	<a href="mailto:cecile.coquet-mokoko@univ-tours.fr">cecile.coquet-mokoko@univ-tours.fr</a>	40
CHAMPROUX, Nathalie	<a href="mailto:nathalie.champroux@univ-tours.fr">nathalie.champroux@univ-tours.fr</a>	134
GOLLER Sabine	<a href="mailto:sabine.goller@univ-tours.fr">sabine.goller@univ-tours.fr</a>	134
POPINEAU Joëlle	<a href="mailto:joelle.popineau@univ-tours.fr">joelle.popineau@univ-tours.fr</a>	134
PORTIER-LE COCQ Fabienne	<a href="mailto:fabienne.portier-lecocq@univ-tours.fr">fabienne.portier-lecocq@univ-tours.fr</a>	42
PORION Stéphane	<a href="mailto:stephane.porion@univ-tours.fr">stephane.porion@univ-tours.fr</a>	42
SHEPPARD Elizabeth	<a href="mailto:elizabeth.sheppard@univ-tours.fr">elizabeth.sheppard@univ-tours.fr</a>	38
ULLMO Anne	<a href="mailto:anne.ullmo@univ-tours.fr">anne.ullmo@univ-tours.fr</a>	40
TRAN Tri	<a href="mailto:tri.tran@univ-tours.fr">tri.tran@univ-tours.fr</a>	45
URBANOWSKI Anne	<a href="mailto:anne.urbanowski@univ-tours.fr">anne.urbanowski@univ-tours.fr</a>	38
<i>Chinois</i>		Bureau
LUO Xiaoliang	<a href="mailto:xiaoliang.luo@univ-tours.fr">xiaoliang.luo@univ-tours.fr</a>	134bis
<i>Droit</i>		Bureau
FORIN Michel	<a href="mailto:michel.forin@univ-tours.fr">michel.forin@univ-tours.fr</a>	134
<i>Économie</i>		Bureau
LELANDAIS Stéphane	<a href="mailto:stephane.lelandais@univ-tours.fr">stephane.lelandais@univ-tours.fr</a>	134
<i>Espagnol</i>		Bureau
BAR Lionel	<a href="mailto:lionel.bar@univ-tours.fr">lionel.bar@univ-tours.fr</a>	10
BALLESTA Alba	<a href="mailto:alba.ballesta@univ-tours.fr">alba.ballesta@univ-tours.fr</a>	11
CORDERO ALLENDE Erandy	<a href="mailto:erandy.cordero@univ-tours.fr">erandy.cordero@univ-tours.fr</a>	11
DUBOIS Christophe	<a href="mailto:christophe.dubois@univ-tours.fr">christophe.dubois@univ-tours.fr</a>	11
GARCIA MARKINA Yekaterina	<a href="mailto:yekaterina.garcia@univ-tours.fr">yekaterina.garcia@univ-tours.fr</a>	11
GOMEZ MULLER Angélique	<a href="mailto:angelique.gomez-muller@univ-tours.fr">angelique.gomez-muller@univ-tours.fr</a>	05
LARGE Sophie	<a href="mailto:sophie.large@univ-tours.fr">sophie.large@univ-tours.fr</a>	07
RABIN-RICHARD Céline	<a href="mailto:celine.rabin-richard@univ-tours.fr">celine.rabin-richard@univ-tours.fr</a>	11
ROUSSEAU Charlotte	<a href="mailto:charlotte.rousseau@univ-tours.fr">charlotte.rousseau@univ-tours.fr</a>	11
LOPEZ CASADO José Maria	<a href="mailto:jose.lopez@univ-tours.fr">jose.lopez@univ-tours.fr</a>	135
PORCHERON Sarah	<a href="mailto:sara.porcheron@univ-tours.fr">sara.porcheron@univ-tours.fr</a>	134bis
<i>Français</i>		Bureau
BRÉTEAU Clara	<a href="mailto:clara.breteau@univ-tours.fr">clara.breteau@univ-tours.fr</a>	45
<i>Gestion</i>		Bureau
JOSEPH Sigrid	<a href="mailto:sigrid.joseph@univ-tours.fr">sigrid.joseph@univ-tours.fr</a>	134
<i>Informatique - Gestion</i>		Bureau
LIBRE Marc	<a href="mailto:marc.libre@univ-tours.fr">marc.libre@univ-tours.fr</a>	134
<i>Italien</i>		Bureau
FERRARA Sabrina	<a href="mailto:sabrina.ferrara@univ-tours.fr">sabrina.ferrara@univ-tours.fr</a>	134bis
GIBAULT Fabien	<a href="mailto:fabien.gibault@univ-tours.fr">fabien.gibault@univ-tours.fr</a>	134bis
RICCI Maria Teresa	<a href="mailto:maria.ricci@univ-tours.fr">maria.ricci@univ-tours.fr</a>	135
GIORDANO Ida	<a href="mailto:ida.giordano@univ-tours.fr">ida.giordano@univ-tours.fr</a>	105

Les enseignants reçoivent les étudiants aux horaires affichés sur la porte de leur bureau.

## B- PRÉSENTATION DE LA LICENCE LEA

L'objectif pédagogique de la Licence LEA est de faire acquérir :

- une compétence linguistique trilingue (Français, Anglais, et au choix de l'étudiant, Allemand, Chinois, Espagnol ou Italien), incluant la connaissance de la langue contemporaine écrite et orale (expression et traduction) et des cultures concernées,
- une compétence professionnelle dans les matières appliquées à la vie de l'entreprise (Droit, Économie, Gestion, Marketing, Informatique, Techniques de Communication).

Les compétences à acquérir sont :

- maîtrise de l'anglais et, à un niveau équivalent, la langue B (allemand, chinois, espagnol ou italien) : traduire les documents d'une entreprise de commerce international et communiquer oralement ou par écrit (courrier papier ou électronique) avec un partenaire étranger.
- connaître les principaux traits des civilisations concernées dans le but de faciliter la compréhension d'un partenaire commercial et la communication/négociation interculturelle.
- posséder les bases des outils informatiques (traitement de texte, tableur, base de données, Powerpoint, Internet).
- aborder l'élaboration d'un projet marketing.
- savoir rechercher un stage ou un emploi.

L'organisation du séjour à l'étranger : Licence 3ème année, semestre 6

Le 6ème semestre de Licence LEA doit se dérouler :

- soit au sein d'une Université étrangère anglophone ou de langue B, en fonction des places disponibles,
- soit au sein d'une entreprise étrangère, située dans un pays où se pratique une des langues étudiées, sous la forme d'un stage long (minimum 3 mois à temps complet), après accord entre l'étudiant et l'équipe pédagogique. Mais cette dernière décide souverainement en dernier ressort, en fonction du projet professionnel soumis par l'étudiant.

L'étudiant doit rédiger un rapport en liaison avec son séjour à l'étranger. A cette condition, le séjour à l'étranger est reconnu et validé par l'Université de Tours, si les résultats sont satisfaisants. Les précisions sur la rédaction de ce document se trouvent dans le guide distribué en début d'année.

Pour les étudiants non francophones dont la langue maternelle est l'anglais ou correspond à une des langues B prévues dans le cursus LEA/LCI : Allemand, Chinois, Espagnol, ou Italien, le 6ème semestre peut s'effectuer en France ou dans un pays francophone, selon les mêmes modalités.

En dehors de ces séjours obligatoires à l'étranger, tout départ est soumis à l'autorisation de l'équipe pédagogique.

### ATTENTION !

#### SI L'ÉTUDIANT A OBTENU LA TOTALITÉ DE L1 ET L2 :

A - Il peut choisir d'effectuer son S6 en université étrangère sous réserve de l'accord de l'équipe pédagogique. Dans ce cas, il doit se présenter à la totalité des examens prévus par l'université étrangère, sous peine de devoir rembourser les aides perçues et d'échouer au S6.

Si l'étudiant doit se présenter à la session de rattrapage à Tours et que celle-ci coïncide avec les examens prévus à l'étranger, il sera considéré comme étant en « Absence Justifiée » à Tours, ce qui entraînera l'attribution de la note zéro à tous les examens non obtenus en 1ère session.

Si l'étudiant doit se présenter à la session de rattrapage à Tours et que celle-ci ne coïncide pas avec les examens prévus à l'étranger, il devra être présent à Tours pour cette session. Aucun examen ne pourra être organisé au sein d'une université partenaire en remplacement des examens prévus à Tours.

Si l'étudiant ne se présente pas au rattrapage à Tours, il sera considéré comme étant en « Absence Injustifiée » à Tours, ce qui entraînera l'attribution de la mention « Défaillant », ce qui bloque le calcul de la moyenne.

B - Il peut choisir d'effectuer son S6 sous forme de stage en entreprise sous réserve de l'accord de l'équipe pédagogique. Dans ce cas, il doit satisfaire aux obligations prévues par la convention de stage et le guide de rédaction des rapports de stage distribué en début d'année universitaire, sous peine de devoir rembourser les aides perçues et d'échouer au S6.

Si l'étudiant doit se présenter à la session de rattrapage à Tours, il devra demander une autorisation d'absence à son entreprise et passer ladite session d'examens. En cas d'absence, il sera considéré comme étant en « Absence Justifiée » à Tours, ce qui entraînera l'attribution de la note zéro à tous les examens non obtenus en 1ère session. Si l'éventualité de devoir se présenter au rattrapage est considérée comme plausible, il est conseillé de choisir un stage peu éloigné de la France, pour diminuer les frais de déplacement en cas de rattrapage.

## Liste des  CHANGES UNIVERSITAIRES

Liste des universit s partenaires par zones g ographiques.

### Langue A (Anglais)

#### **Europe (programme Erasmus)**

Anvers (Belgique)  
Birmingham (Aston University, Angleterre)  
Coblence (Allemagne : pour Anglais et Allemand)  
Coleraine (University of Ulster, Irlande du Nord)  
Constance (Allemagne) langue A et B  
Copenhague (Kobenhavn Universit t, Danemark)  
Cork (University College, R publique d'Irlande)  
Coventry (Coventry University, Angleterre) 1 an pour les L3  
Durham (Durham University, Angleterre) 1 an pour les L3  
Falun (Hogskolan Dalarna, Su de)  
Gand (University College Ghent, Belgique)  
Edimbourg (Heriot-Watt University, Ecosse)  
Edimbourg (Napier, Ecosse)  
Glasgow (Strathclyde University, Ecosse)  
Istanbul (Aydin University, Turquie)  
Limerick (Mary Immaculate College, R publique d'Irlande)  
Londres (University of Roehampton)  
Manchester (Manchester Metropolitan University, Angleterre)  
Newcastle  
Nim gue (Radboud Universiteit, Pays-Bas) TOEFL exig   
Norwich (East Anglia University, Angleterre)  
Portsmouth (Portsmouth University, Angleterre)  
Stirling (Stirling University, Ecosse) Moyenne de 12 requise, ou TOEFEL (85)  
Tallinn (Tallinna  llikool, Estonie)

Au Danemark, en Estonie, en Belgique, aux Pays-Bas et en Su de les cours sont en anglais (apprentissage d'une 3  langue possible).

Attention : la R publique d'Irlande ne fait pas partie de l'espace Schengen. Les  tudiants qui ne sont pas ressortissants de l'UE doivent donc obtenir un visa pour y entrer. Se renseigner aupr s du service consulaire des Ambassades de ces deux pays   Paris.

#### **Hors Europe (accords sp cifiques   LEA)**

Adelaide (Flinders University, Australie) TOEFL exig   
Adelaide (Universit  d'Adelaide, Australie) TOEFL exig   
Chennai (University of Madras, Inde)  
Dajeon (Universit  Nationale de Chungnam, Cor e du Sud).  
Kobe (Universit  de Konan, Japon). 1 an  
Kuala Lumpur (HELP University College, Malaisie)  
Kuala Lumpur (University of Malaya, Malaisie)  
  
Melbourne (La Trobe University, Australie) TOEFL obligatoire  
Melbourne (Monash University, Australie) TOEFL obligatoire  
Melbourne (Deakin University, Australie) TOEFL obligatoire  
Pietermaritzburg (University of KwaZuluNatal, Afrique du Sud). Frais d'inscription suppl mentaires   pr voir  
Seoul (University of Seoul)  
Seoul (Sungkyunkwan University)  
Sydney (University of Sydney, Australie) TOEFL obligatoire

Sydney (Macquarie University, Australie) TOEFL obligatoire  
Tacheong (Asia University, Taiwan)  
Wollongong (University of Wollongong, Australie) TOEFL obligatoire  
Xiangtan (Xiangtan University, Chine)

Au Japon, en Inde, et en Cor e les cours sont en anglais avec l'apprentissage possible d'une langue r gionale. Les universit s japonaises et cor ennes offrent parfois des bourses (sur s lection). Bourse JASSO (Japon).

Am rique du Nord (accords sp cifiques   LEA)  
Denton (University of North Texas, Etats-Unis).  
Laramie (University of Wyoming, Etats-Unis)  
Vancouver (Douglas College, Canada)  
Wolfville (University of Acadia Nouvelle Ecosse, Canada)

### Langue B (Allemand)

#### **Pays germanophones.**

Bochum (Ruhr-Universit t, Allemagne)  
Br me (Universit t Bremen, Allemagne)  
Coblenze (Allemagne : pour Anglais et Allemand)  
Hildesheim (Universit t Hildesheim, Allemagne)  
Innsbruck (Leopold-Franzens Universit t, Autriche)  
Passau (Universit t Passau, Allemagne)  
Siegen (Fachhochschule Braunschweig-Wolfenb ttel, Allemagne)  
Trieste (Universit  degli Studi di Trieste, Italie)

### Langue B (Espagnol)

#### **Espagne.**

Alicante (Universidad de Alicante, Espagne)  
Almeria (Universidad de Almeria, Espagne)  
Granada (Universidad de Granada, Espagne)  
Huelva (Universidad de Huelva, Espagne)  
Las Palmas (Universidad de Las Palmas de Gran Canaria, Les Iles Canaries, Espagne)  
Madrid (Universidad Complutense, Espagne)  
Pampelune (Universidad de Navarra, Espagne)  
Seville (Universidad Pablo de Olavide, Espagne)

#### **Accords LEA Am rique du Sud.**

Caracas (Universidad Simon Bolivar, Venz uela)  
Costa Rica. (Universidad de Costa Rica, San Jos )  
Lima (Universidad Ricardo Palma, P rou)  
Colombie (Universidad Nationale de Colombia, Bogota, Colombie, en voie de n gociation)

### Langue B (Italien)

#### **Italie.**

Boulogne (Universit  di Bologna)  
Catane (Universit  degli Studi di Catania)  
Florence (Universit  degli studi di Firenze)  
Milan (IULM)  
Parme (Universit  degli Studi di Parma)  
Rome (Universit  degli Studi Roma Tre)  
Turin (Universit  degli Studi di Torino)  
V rone (Universit  degli Studi di Verona)

## **B1- Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours applicables aux étudiants de Licence**

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national.

Celles-ci font l'objet d'un affichage à chaque début d'année universitaire. Les modalités de contrôle doivent être arrêtées dans chaque établissement **au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement** et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

### **Mode de contrôle – Sessions - Information** (article 3 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le contrôle continu fait l'objet, autant que possible, d'une application prioritaire et consiste en un minimum de deux évaluations.

Lorsqu'une unité d'enseignement est constituée de plusieurs éléments constitutifs (EC), un examen terminal unique peut être organisé.

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées par semestre d'enseignement : une première session de contrôle des connaissances et une session de rattrapage.

Le rattrapage du deuxième semestre est précédé par un dispositif pédagogique particulier.

**Les étudiants ont accès à un rattrapage de l'année à condition d'avoir obtenu une moyenne générale globale pour l'année (moyenne des deux semestres) supérieure ou égale à 8, ainsi que les étudiants se trouvant dans l'un des cas suivants :** mention d'une « Absence Justifiée » sur le relevé de notes, validation de l'autre semestre de la même année, réorientation dans l'une des Licences de l'UFR au début du second semestre de chaque année, inscription au « régime spécial d'études (RSE). Le jury souverain peut autoriser au cas par cas des étudiants à se présenter aux épreuves de la session de rattrapage même s'ils n'ont pas satisfait aux critères exigés.

Il n'y a pas d'inscription aux examens de rattrapage. L'inscription est automatique pour tous les étudiants autorisés à composer.

Le calendrier précis des épreuves est porté à la connaissance des étudiants, dans un délai impératif de quinze jours avant le début des épreuves, sur leur Environnement Numérique de Travail. Les composantes devront, dans la mesure du possible, également procéder par voie d'affichage. Il n'y a pas de convocation individuelle aux examens. Une fois affiché, le calendrier ne peut plus subir de modifications.

### **Dispositions exceptionnelles**

*En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir. De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».*

*Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.*

### **Anonymat des copies** (cf. article 4 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université de Tours)

Les modalités des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites terminales.

### **Capitalisation – Compensation - Report de notes - Validation** (cf. article 5 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université de Tours)

Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (modules) qui peuvent rassembler différents éléments constitutifs (EC).

Une unité d'enseignement (module) est acquise dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

L'acquisition de l'unité d'enseignement implique l'acquisition des crédits européens correspondants.

Les éléments constitutifs où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés.  
L'acquisition de l'élément constitutif implique l'acquisition des crédits européens correspondants.  
Il est impossible d'attribuer une note à un élément constitutif ou à une unité d'enseignement s'ils sont déjà acquis par validation d'acquis.

Toutefois, pour les étudiants de Licence venant d'autres Universités françaises poursuivant leurs études dans la même mention (et la même spécialité pour les langues) la commission pédagogique, doit reporter la note du ou des semestres acquis par l'étudiant. La commission, souveraine, est libre de reporter ou non les notes des éléments constitutifs ou éléments constitutifs européens si l'étudiant n'a pas obtenu l'intégralité d'un semestre.

Le semestre est validé par compensation entre les différentes UE (modules) qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Le semestre validé est capitalisé et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).  
L'année universitaire est validée par compensation entre les deux semestres qui la composent.  
Il n'est pas possible de renoncer au bénéfice de cette compensation pour améliorer son résultat.  
L'année universitaire validée est capitalisée et implique l'acquisition de 60 crédits (ECTS).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE (module), entre les différents EC ou EP de l'UE (module) ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE (modules) du semestre ;
- au sein d'une même année universitaire, entre les deux semestres (entre le semestre 1 et le semestre 2, entre le semestre 3 et le semestre 4, entre le semestre 5 et le semestre 6).

Chaque filière définit pour tous les éléments constitutifs ce qu'elle considère comme une épreuve obligatoire. Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE (module) correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

**Règles de progression** (article. 6 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

L'inscription administrative étant annuelle : l'étudiant s'inscrit administrativement en Licence 1<sup>ère</sup> année (S1 + S2), puis en Licence 2<sup>ème</sup> année (S3 + S4), et enfin en Licence 3<sup>ème</sup> année (S5 + S6)

**- L'étudiant ayant validé son année d'inscription (soit par validation des deux semestres, soit par compensation entre les deux semestres), est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.**

**Pour l'étudiant ne remplissant pas ces conditions :**

Sauf s'il renonce au bénéfice de cette procédure, l'étudiant :

- Est autorisé à s'inscrire dans la deuxième année de Licence (S3 et S4), s'il a capitalisé au moins 70% des coefficients des UE de L1 (S1 et S2 confondus).
- Est autorisé à s'inscrire dans la troisième année de Licence (S5 et S6), s'il a validé la première année de Licence (L1) et a capitalisé au moins 80% des coefficients des UE de L2.
- En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante.  
La compatibilité des enseignements et des examens correspondant à des UE d'un même parcours ou diplôme qui seraient situés sur plusieurs années différentes ne peut être garantie même si elle est recherchée.  
En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

**Jury** (cf. article 7 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Un jury est nommé par année d'études.

Il délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque année. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

**D livrance du dipl me de Licence** (cf.. article 8 des Modalit s de Contr le des Connaissances Universit  Fran ois-Rabelais de Tours)

La d livrance du dipl me et du grade de Licence est prononc e apr s d lib ration du jury.

Le calcul de la validation de la Licence s'effectue sur la base de la moyenne des trois ann es **et   condition que l' tudiant ait valid  chacune des trois ann es**. Le grade de Licence conf re 180 cr dits (ECTS).

**Mentions de r ussite** (cf.. article 9 des Modalit s de Contr le des Connaissances Universit  Fran ois-Rabelais de Tours)

La note prise en compte pour l'attribution d'une mention pour le grade de Licence est la moyenne des moyennes des trois ann es du cycle de Licence.

Attribution de la mention Assez bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   14/20.

Attribution de la mention Tr s bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   16/20.

**Publication des r sultats, communication des copies** (cf. article 10 des Modalit s de Contr le des Connaissances Universit  Fran ois-Rabelais de Tours)

Les notes ne doivent pas  tre affich es nominativement. Elles ne peuvent  tre communiqu es qu'  l' tudiant concern .

Les r sultats doivent faire l'objet d'un affichage anonyme portant le num ro de l' tudiant sans mention de son nom.

Les r sultats sont publi s sur l'Environnement Num rique de Travail.

Les r sultats sont d finitifs et ne peuvent en aucun cas  tre remis en cause sauf erreur mat rielle d ment constat e par le jury.

Les  tudiants ont droit sur leur demande, et, dans un d lai raisonnable,   la communication de leurs copies d'examen et   un entretien individuel.

## AVERTISSEMENT

L'Universit  constate un accroissement pr occupant des cas de plagiat commis par les  tudiants, notamment   cause d'INTERNET.

L'attention des  tudiants est appel e sur le fait que **le plagiat, qui consiste   pr senter comme sien ce qui appartient   un autre, est assimil    une fraude.**

**Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire** et s'exposent aux sanctions pr vues   l'article 40 du d cret n 92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement   l'exclusion d finitive de tout  tablissement d'enseignement sup rieur

1  L'avertissement ;

2  Le bl me ;

3  L'exclusion de l' tablissement pour une dur e maximum de cinq ans. Cette sanction peut  tre prononc e avec sursis si l'exclusion n'exc de pas deux ans ;

4  L'exclusion d finitive de l' tablissement ;

5  L'exclusion de tout  tablissement public d'enseignement sup rieur pour une dur e maximum de cinq ans ;

6  L'exclusion d finitive de tout  tablissement public d'enseignement sup rieur.

**B2- Présentation de la Licence 1<sup>ère</sup> année (L1)**

Responsable L1 : M. Alain BIDEAU.

**B2.1- Maquette et modalités de contrôle des connaissances de L1 S1**

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
						Session 1*	Session 2**
<b>1</b> <b>APPLICATION</b>	10-1 Initiation au droit	3	3	12	12	CC <sup>1</sup>	ET <sup>2</sup> – E <sup>3</sup>
	10-2 Économie	3	3	12	12	CC	ET – E
	10-3 Communication - Français	2	1	18	0	CC	ET – E
	10-4 Informatique	1	1	0	6	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>42</b>	<b>30</b>		
<b>2</b> <b>LANGUE A (Anglais)</b>	11-1 Grammaire / Thème de spécialité	1	1	0	12	CC	ET – O <sup>4</sup>
	11-2 Initiation à la Traduction	1	1	0	12	CC	ET – O
	11-3 Civilisations anglophones États-Unis	2	3	6	12	CC	ET – O
	11-4 Laboratoire	1	1	0	12	CC	ET – O
	11-5 Langue orale	1	2	0	18	CC	ET – O
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>66</b>		
<b>3</b> <b>LANGUE B</b> <b>(Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)</b>	12-1 Grammaire/thème de spécialité	2	2	0	18	CC	ET – E
	12-2 Version de spécialité	1	1	0	12	CC	ET – E
	12-3 Civilisation Langue B	1	2	12	0	CC	ET – E
	12-4 Laboratoire	1	1	0	12	CC	ET – E
	12-5 Langue orale 1	2	2	0	18	CC	ET – O
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>60</b>		
<b>4</b> <b>COMPÉTENCES TRANSVERSALES</b>	13-1 Projet professionnel	1	1	0	10	CC	ET – E
	13-2 Ressources documentaires et méthodologiques (Langues A et B)	2	2	0	24	CC	ET – E
	13-3 Langue C (Allemand, Chinois, Espagnol, Italien, Portugais)	2	3	0	24	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>58</b>		
<b>TOTAL S1</b>		<b>4</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	<b>214</b>		

 \* Les examens de **régime spécial d'études** se font pendant le dernier contrôle continu et sous la même forme que celui-ci.

\*\* Même chose pour les examens de régime spécial d'études.

<sup>1</sup> Contrôle continu.

<sup>2</sup> Examen terminal.

<sup>3</sup> Épreuve écrite.

<sup>4</sup> Épreuve orale.

## B2.2- Descriptif des enseignements de L1 S1

### Module 1. MATIÈRES D'APPLICATION

10-1 **Initiation au droit** : Existence et diversit  du droit franais, contexte international, souverainet  droit constitutionnel, administratif et premiers  l ments de droit civil.

Responsable de l'enseignement : M. Michel Forin.

10-2 ** conomie** : *Connaissances* : acquisition des principaux concepts et m canismes de l' conomie g n rale ; initiation aux principales approches th oriques (entreprises ; production et investissement ; m nages ; consommation et  pargne ;  tat ; march  et prix ; grands courants de pens e) ; apprentissage des m thodes statistiques.

Responsable de l'enseignement : M. St phane Lelandais.

10-3 **Communication – Franais** : Ce cours a pour objectif une remise   niveau en grammaire franaise et un entra nement   l'expression  crite et orale.

Responsable de l'enseignement : Mme Jo lle Popineau.

10-4 **Informatique** : Pratique d'un logiciel de type : « Tableur ». Formules de base, fonctions de base et approfondies (« si », « date », « recherche »), tris et filtres, adressages relatif et absolu, gestion des noms de champs, mise en forme et graphiques.

Responsable de l'enseignement : M. Marc Libre.

### Module 2. LANGUE A (Anglais)

11-1 **Grammaire – Th me de sp cialit ** : R vision ou acquisition des m canismes grammaticaux essentiels et du vocabulaire de sp cialit  (anglais  conomique et commercial). Traduction de textes contemporains issus de journaux et sites d'informations  conomiques (partie 1).

Responsable de l'enseignement : Mme Jo lle Popineau.

11-2 **Initiation   la traduction** : L'objectif du cours est de donner des outils permettant d'effectuer de bonnes traductions. Il peut s'agir d'outils internes ou externes au texte : internes : ponctuation, syntaxe, etc. ; externes : forme du texte, recours aux dictionnaires, aux bases de donn es, aux lexiques. Une partie th orique (m thodologie de la traduction) sera suivie d'une partie plus pratique (textes   traduire, exercices d'application).

Responsable de l'enseignement : Mme Jo lle Popineau.

11-3 **Civilisation anglophones  tats-Unis** : Le cours traitera des th mes suivants : institutions politiques, partis politiques, conqu te du territoire au XIX  si cle, d veloppement de l' conomie am ricaine et industrialisation, minorit s ethniques et m dias. Ces th mes seront abord s sous l'angle historique afin d' tudier les principaux d veloppements qui caract risent l'histoire am ricaine   partir de l'ind pendance du pays. L' tude de documents (textes, documents iconographiques, films) permettra de mettre en lien ces principaux d veloppements avec l'histoire plus r cente ainsi que diff rents th mes d'actualit . Bibliographie : Ouvrage obligatoire : Davis Mauk and John Oakland, *American Civilization : An Introduction*. London & New York : Routledge, [2009], 2013. Ouvrage recommand  : Mary Beth Norton, et al., *A People History. A History of the United States*. Boston: Cengage, [2012], 2018 (ou tout autre  dition). Autres sources : Digital history: <http://www.digitalhistory.uh.edu/> PBS American experience: <https://www.pbs.org/wgbh/americanexperience/> Une lecture r guli re de la presse (*The New York Times*, *The Nation*, *The Washington Post*, CNN, etc.) est fortement recommand e. Une brochure de texte sera distribu e au d but du semestre. Contr le Continu : un devoir  crit et/ou un oral au court du semestre (35%) ; un contr le terminal sur table en fin de semestre (50%) ; une note d'assiduit  et de participation (15 %).

Responsable de l'enseignement : Mme Anne Urbanowski.

11-4 **Laboratoire** : Dans un laboratoire de langues, l' tudiant guid  par son enseignant fera des exercices de r p tition pour am liorer sa prononciation. Les exercices porteront sur l'accentuation, les voyelles br ves, longues, r duites et diphtongues, certaines consonnes, et l'intonation. R f rences : l'usage du dictionnaire de prononciation Longman ou Cambridge est recommand .  valuation : chaque semaine, l' tudiant est  valu  par l'enseignant qui suit ses progr s et lui donne des conseils pour avancer. S'ajoute   cette  valuation un test de lecture d'un texte pr par    la maison   lire   voix haute les derni res semaines du semestre.

Responsable de l'enseignement : Mme V ronique Abasq.

11-5 **Langue orale** :   partir de l' tude guid e de documents sonores authentiques tir s de m dias anglo-saxons, l' tudiant pourra am liorer sa compr hension de l'anglais parl , progresser en expression orale et  tendre sa culture du monde anglophone.  valuation : 2 notes : 1) une note issue du travail de l' tudiant en cours tout au long du semestre et d'un test de compr hension en semaine 7 ou 8 (1/3 de la note finale) ; 2) et un test de compr hension en toute fin de semestre (2/3 de la note finale). Il est fortement conseill  aux  tudiants d' couter la radio -ou autre m dia- en se concentrant, au minimum 30 minutes par jour.

Responsable de l'enseignement : Mme V ronique Abasq.

---

### Module 3. LANGUE B (Allemand, Chinois, Espagnol ou Italien)

12-1 **Grammaire – Th me de sp cialit ** : R vision ou acquisition des m canismes grammaticaux essentiels et du vocabulaire de base. Traduction de textes en rapport avec le monde contemporain.

Responsable de l'enseignement (Allemand) :

En Licence Anglais – Chinois, ce cours sera consacr    la traduction fran ais-chinois des structures de grammaire correspondant au niveau A2-B1 du CECRL.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : M. Xiaoliang Luo.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacr    la grammaire. Les points suivants seront programme : accentuation ; r vision des temps verbaux ; la concordance des temps ; l'emploi de l'indicatif et du subjonctif (il s'agit ici de cibler des points cl s).

Responsable de l'enseignement : M. Christophe Dubois.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Maria Teresa Ricci.

12-2 **Version de sp cialit ** : Traduction de textes en rapport avec le monde contemporain.

Responsable de l'enseignement (Allemand) :

Responsable de l'enseignement (Chinois) : M. Xiaoliang Luo.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme Samya Dahech.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Ida Giordano.

12-3 **Civilisation Langue B** :

En licence Anglais – Allemand :

En licence Anglais – chinois, cet enseignement sera consacr    la culture g n rale : l'histoire, la g ographie, la philosophie, la litt rature, pour donner un aper u de la civilisation chinoise qui servira de base pour les futures  tudes en civilisation.

Responsable de l'enseignement : M. Xiaoliang Luo

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacr    l'Am rique Latine. Au programme : les civilisations pr hispaniques et « la conqu te ».

Responsable de l'enseignement : M. Lionel Bar.

En licence Anglais – Italien : Informations de base sur l'Italie : la g ographie, la population, l' conomie, la culture.

Responsable de l'enseignement : Mme Maria Teresa Ricci.

12-4 **Laboratoire** : *Connaissances* : compr hension et expression orale,   partir de documents audiovisuels r cents authentiques et de situations concr tes de communication. Travail individuel de phon tique articulaire.

Responsable de l'enseignement (Allemand) :

Responsable de l'enseignement (Chinois) : M. Xiaoliang Luo.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme Alba Ballesta.

Responsable de l'enseignement (Italien) :

12-5 **Langue orale 1** : *Connaissances* : compr hension et expression orale,   partir de documents audiovisuels r cents authentiques et de situations concr tes de communication.

Responsable de l'enseignement (Allemand) :

Responsable de l'enseignement (Chinois) : M. Xiaoliang Luo.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme Alba Ballesta.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Ida Giordano.

---

## Module 4. COMP TENCES TRANSVERSALES

**13-1 Projet professionnel** : A partir de la lettre de motivation r dig e lors de la candidature en LEA, et gr ce   un travail d'introspection et de verbalisation men  au fil des s ances, ce cours visera   red ployer les bases *personnelles* des choix d'orientation de l' tudiant.e, et   activer les ressorts *existentiels*   la racine de tout « projet » professionnel. Plus qu'un ensemble de recettes et techniques qui forment un v ritable « business » et concourent parfois au gommage des richesses et singularit s, l'orientation consiste d'abord pour chacun   comprendre son histoire, sa personnalit , ainsi que la sp cificit  du moment historique dans lequel on s'ins re et certaines dynamiques qui vont d terminer l'avenir de nos soci t s. La premi re moiti  du cours sera consacr e   r fl chir   ce « fil directeur » philosophique et existentiel. Une fois celui-ci d gag  et travaill , la seconde abordera une s rie de comp tences professionnelles sp cifiques et op rationnelles, selon les principaux besoins des  tudiant.e.s. Il s'agira entre autres de mettre en coh rence ces comp tences avec la personnalit , le parcours existentiel et les pistes d'orientation de chacun, dans l'optique de d velopper un « style » de communication et une pr sence professionnels *personnels*. Le but du cours sera entre autres d'aboutir   un nouveau texte plus spontan  dans lequel l' tudiant.e essaiera de saisir avec ses propres mots, dans un langage non format , son parcours de vie, sa personnalit , les ressorts de ses choix, l' ventail des chemins qui se dessinent et les diff rentes options disponibles pour les explorer.  valuation : 1 devoir maison et 1 devoir sur table.

Responsable de l'enseignement : Mme Clara Br teau.

**13-2 Ressources documentaires et m thodologiques (langue A et B)** : *Connaissances* : cet enseignement d'une heure hebdomadaire permet une consolidation en compr hension  crite et orale, en particulier dans le cadre  ventuel d'une pr paration des certifications en langue.\*\*

\*\*En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacr    l' tude et   la m thodologie d'analyse des documents de civilisation, portant sur les th mes trait s en cours de Civilisation.

Responsable de l'enseignement : M. Lionel Bar.

**13-3 Langue C** (allemand, chinois, espagnol, italien ou portugais) : D couverte et/ ou approfondissement de la langue C. Expression et compr hension  crites et orales.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : Mme Isabelle Durand.

Responsable de l'enseignement : Mme Sarah Porcheron.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Ida Giordano.

Responsable de l'enseignement (Portugais) : Mme Monica Durand.

En Chinois, cet enseignement fera d couvrir la langue chinoise et vise le niveau A1 du CECRL. Les  tudiants auront acquis quelques 150 mots et des expressions de base   l'oral, ainsi qu'environ cent caract res chinois les plus fr quents   l' crit, ce qui constitue en m me temps une d mystification de l' criture chinoise.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : M. Xiaoliang Luo.

**B2.3- Maquette et modalités de contrôle des connaissances du L1 S2**

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
						Session 1*	Session 2**
<b>1</b> <b>APPLICATION</b>	20-1 Droit civil 1	2	2	12	6	CC <sup>5</sup>	ET <sup>6</sup> – E <sup>7</sup>
	20-2 Économie	2	2	12	6	CC	ET – E
	20-3 Communication - Français	1	1	6	0	CC	ET – E
	20-4 Informatique	1	1	0	6	CC	ET – E
	20-5 Gestion	3	2	12	12	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>42</b>	<b>30</b>		
<b>2</b> <b>LANGUE A (Anglais)</b>	21-1 Grammaire – Thème de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – O <sup>8</sup>
	21-2 Version de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – O
	21-3 Civilisations anglophones Royaume-Uni	2	3	6	12	CC	ET – O
	21-4 Laboratoire	2	1	0	12	CC	ET – O
	21-5 Techniques de la communication écrite	2	2	0	18	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>66</b>		
<b>3</b> <b>LANGUE B (Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)</b>	22-1 Grammaire – Thème de spécialité	2	2	0	18	CC	ET – E
	22-2 Version de spécialité	1	2	0	12	CC	ET – E
	22-3 Civilisation Langue B	2	2	18	0	CC	ET – E
	22-4 Langue orale	1	1	0	12	CC	ET – O
	22-5 Expression écrite	1	1	0	12	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>18</b>	<b>54</b>		
<b>4</b> <b>COMPÉTENCES TRANSVERSALES</b>	23-1 Ressources documentaires et méthodologiques (Langues A et B)	3	3	0	24	CC	ET – E
	23-2 Langue C (Allemand, Chinois, Espagnol, Italien, Portugais)	3	3	0	24	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>48</b>		
<b>MOBIL</b>	Module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence			2	4		
<b>TOTAL S2</b>		<b>4</b>	<b>30</b>	<b>68</b>	<b>202</b>		

\* Les examens de régime spécial d'études se font pendant le dernier contrôle continu et sous la même forme que celui-ci.

\*\* Même chose pour les examens de régime spécial d'études.

<sup>5</sup> Contrôle continu.

<sup>6</sup> Examen terminal.

<sup>7</sup> Épreuve écrite.

<sup>8</sup> Épreuve orale.

## B2.4- Descriptif des enseignements de L1 S2

### Module 1. MATIÈRES D'APPLICATION

20-1 **Droit civil 1** : Droit réels et droits personnels.

Responsable de l'enseignement : M. Michel Forin.

20-2 **Économie** : *Connaissances* : à la suite du cours d'Économie générale, étude de la monnaie, du financement de l'économie, de la croissance, des déséquilibres et des politiques économiques.

Responsable de l'enseignement : M. Stéphane Lelandais.

20-3 **Communication – Français** : Ce cours a pour objectif une remise à niveau en grammaire française et un entraînement à l'expression écrite et orale.

Responsable de l'enseignement : Mme Joëlle Popineau.

20-4 **Informatique** : Pratique d'un logiciel de type : « Traitement de texte ».

Numérotation des chapitres, gestion des styles de paragraphes, puces et notes de bas de pages, utilisation des champs, des hyperliens, des tableaux, des tabulations, publipostage.

Responsable de l'enseignement : M. Marc Libre.

20-5 **Gestion** : Fonctionnement d'une entreprise et grands principes de la gestion. Utilisation des techniques de la gestion comptable en vue de l'élaboration et de l'analyse des états financiers fondamentaux.

Responsable de l'enseignement : Mme Sigrid Joseph.

### Module 2. LANGUE A (Anglais)

21-1 **Grammaire – Thème de spécialité** : Révision ou acquisition des mécanismes grammaticaux essentiels et du vocabulaire de spécialité (anglais économique et commercial). Traduction de textes contemporains issus de journaux et sites d'informations économiques (partie 2).

Responsable de l'enseignement : Mme Joëlle Popineau.

21-2 **Version de spécialité** : Approfondissement des techniques de traduction appliquées à des textes journalistiques récents. Enrichissement des procédés de traduction, du lexique et de la phraséologie.

Responsable de l'enseignement : Mme Joëlle Popineau.

21-3 **Civilisation anglophones Royaume Uni** : Il abordera les thématiques de l'Empire britannique et de ses retombées, la géographie physique et humaine et de grandes questions politiques et sociétales contemporaines. Les TD seront l'occasion d'approfondir les sujets traités grâce à l'analyse de documents. Le cours devra s'accompagner de la lecture de chapitres d'ouvrages ou de l'ouvrage suivant : Pat Thane, *Divided Kingdom: A History of Britain, 1900 to the Present*. Cambridge, Cambridge University Press, 2018.

Responsable de l'enseignement : Mme Carine Berbéri.

21-4 **Laboratoire** : Compréhension et expression orale, à partir de documents audiovisuels récents authentiques et de situations concrètes de communication. Travail individuel de phonétique articulatoire et répétition.

Responsable de l'enseignement : M. Eric Rambeau.

21-5 **Techniques de communication écrites** : Exercices de perfectionnement (compréhension, résumé, analyses, lettres...) à partir de documents liés à l'activité sociale et économique d'aujourd'hui.

Responsable de l'enseignement :

### Module 3. LANGUE B (Allemand, Chinois, Espagnol ou Italien)

22-1 **Grammaire – Thème de spécialité** : Révision ou acquisition des mécanismes grammaticaux essentiels et du vocabulaire de base. Traduction de textes en rapport avec le monde contemporain.

En Licence Anglais - Chinois, cet enseignement sera consacré à la traduction correspondant aux points de grammaire requis par le niveau B1 du CECRL, à partir des textes adaptés.

Responsable de l'enseignement : M. Xiaoliang Luo.

En licence Anglais - Espagnol, cet enseignement sera consacré au thème grammatical. À partir de la traduction des phrases, nous allons traiter les points de grammaire suivant : *los verbos Ser y estar ; los posesivos y demostrativos ; los pronombres personales ; Los numerales y los indefinidos ; La traducción de "on", "en" et "y" ; los comparativos y los superlativos ; el imperativo ; el condicional*.

Responsable de l'enseignement : M. José Maria Lopez Casado.

22-2 **Version de spécialité** : Être capable de rendre en bon français (notamment au niveau du sens, de la syntaxe et du style), d'une manière claire et fidèle le propos du texte source. Maîtriser le lexique étudié au fil des textes. Utiliser les dictionnaires papier et en ligne, les bases de données, etc.

Responsable de l'enseignement (Allemand) :

En licence Anglais - Chinois, cet enseignement sera consacr   la traduction chinois-fran  ais   partir des textes qui sont adapt  s   un niveau B1 du CECRL.

Responsable de l'enseignement : M. Xiaoliang Luo.

En licence Anglais – Espagnol, les th  mes abord  s seront *le tourisme* (textes journalistiques ou documents authentiques), *la consommation* (textes journalistiques), *le monde du travail* (textes journalistiques), *les marques et le marketing* (textes journalistiques ou documents authentiques), le commerce (textes journalistiques).

Responsable de cet enseignement : M. Lionel Bar.

En licence Anglais – Italien : R  vision ou acquisition des m  canismes grammaticaux essentiels et du vocabulaire de base. Traduction de textes en rapport avec le monde contemporain.

Responsable de cet enseignement : Mme Sabrina Ferrara.

#### 22-3 **Civilisation Langue B :**

En licence Anglais – Allemand :

Responsable de l'enseignement :

En licence Anglais – Chinois, ce cours est consacr     l'histoire de la Chine Antique (jusqu'  1840) dans l'ordre chronologique.

Responsable de l'enseignement : M. Xiaoliang Luo.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacr     l'Espagne. Pr  sentation de l'Espagne   partir de son histoire et des principales donn  es g  ographiques, humaines, politiques et  conomiques. Il sera question d' tudier la p  riode   partir de 1975 jusqu'  nos jours.

Responsable de l'enseignement : M. Jos   Maria Lopez Casado.

En licence Anglais – Italien : Histoire de l'Italie du XIX si  cle (*le Risorgimento*) : les  tapes de l'Unit   ; l' conomie, les mouvements politiques ; la question m  ridionale. La bibliographie sera fournie lors de la premi  re s  ance.

Responsable de l'enseignement : Mme Maria Teresa Ricci.

22-4 **Langue orale : Connaissances** : compr  hension et expression orale,   partir de documents audiovisuels r  cents authentiques et de situations concr  tes de communication.

Responsable de l'enseignement (Allemand) :

Responsable de l'enseignement (Chinois) : M. Xiaoliang Luo.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme Alba Ballesta.

Responsable de l'enseignement (Italien) :

22-5 **Expression  crite** : Connaissances : exercices de perfectionnement (compr  hension, r  sum  , analyses, lettres...)   partir de documents li  s   l'activit   sociale et  conomique d'aujourd'hui.

Responsable de l'enseignement (Allemand) :

Licence Anglais – Chinois : Il s'agit d'un cours consacr   principalement   des textes pratiques en chinois : remplir des documents administratifs, r  diger un CV, une lettre de motivation, des lettres dans des situations diff  rentes de relations professionnelles et personnelles, des textes informatifs etc.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : M. Xiaoliang Luo.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme Erandy Cordero Allende.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Maria Teresa Ricci.

### Module 4. **COMP  TENCES TRANSVERSALES**

23-1 **Ressources documentaires et m  thodologiques (langue A et B)** : Connaissances : cet enseignement d'1 heure hebdomadaire permet une consolidation en compr  hension  crite et orale, en particulier dans le cadre  ventuel d'une pr  paration des certifications en langue.

Responsable de l'enseignement (Allemand) :

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacr     l' tude et   la m  thodologie d'analyse des documents de civilisation, portant sur les th  mes trait  s en cours de Civilisation.

Responsable de l'enseignement : M. Jos   Maria Lopez Casado.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : M. Xiaoliang Luo.

Responsable de l'enseignement (Italien) :

23-2 **Langue C** (allemand, chinois, espagnol, italien ou portugais) : D  couverte et/ ou approfondissement de la langue C. Expression et compr  hension  crites et orales.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : Mme Emmanuelle Terrones.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme Sarah Porcheron.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Sabrina Ferrara.

Responsable de l'enseignement (Portugais) : Mme Monica Durand.

Langue C Chinois : cet enseignement fera d couvrir la langue chinoise et vise le niveau A1+ A2- du CECRL. Les  tudiants auront acquis quelques 250 mots et des expressions de base   l'oral, ainsi qu'environs 200 caract res chinois les plus fr quents   l' crit.

Responsable de l'enseignement : M. Xiaoliang Luo.

**MOBIL. Module d'orientation, bilan, insertion des licences** : Ce module OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence a pour objectif de vous faire d couvrir le monde professionnel li    votre d partement (connaissance des cursus, d bouch s et m tiers) et de vous permettre d'engager une d marche de r flexion sur votre projet universitaire et professionnel.

Le MOBIL est constitu  de 2  l ments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (au semestre 2 et au semestre 3).
- Des points MOBIL   obtenir en participant   des actions de d couverte du monde professionnel : stage, job, ateliers CV et lettre de motivation ou entretiens, conf rence m tier, visite d'entreprise... Ces points ne correspondent pas   des ECTS, ils sont propres   la validation du MOBIL.

Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL.

Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des et outils pour vous guider dans vos d marches.

La liste des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et information concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne « Mode d'emploi du MOBIL » accessible depuis votre E.N.T. et la plateforme CELENE.

**B3- Présentation de la Licence 2<sup>ème</sup> année (L2)**
**Responsable : M. Marc LIBRE.**
**B3.1- Maquette de L2 S3**

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
						Session 1*	Session 2**
<b>1</b> <b>APPLICATION</b>	30-1 Institutions européennes	2	3	18	0	CC <sup>9</sup>	ET <sup>10</sup> – E <sup>11</sup>
	30-2 Économie	3	2	12	12	CC	ET – E
	30-3 Communication - Français	1	1	6	0	CC	ET – E
	30-4 Informatique	1	1	0	6	CC	ET – E
	30-5 Gestion	2	1	18	0	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>54</b>	<b>18</b>		
<b>2</b> <b>LANGUE A (Anglais)</b>	31-1 Grammaire – Thème de spécialité	2	2	0	12	CC	ET – O <sup>12</sup>
	31-2 Version de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – O
	31-3 Civilisations anglophones États-Unis	2	2	6	12	CC	ET – O
	31-4 Expression écrite	2	1	0	12	CC	ET – E
	31-5 Introduction à l'interprétariat	2	2	0	18	CC	ET – O
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>66</b>		
<b>3</b> <b>LANGUE B</b> <b>(Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)</b>	32-1 Thème de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – E
	32-2 Version de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – E
	32-3 Civilisation 1 Langue B	2	2	12	6	CC	ET – E
	32-4 Civilisation 2 Langue B	2	2	12	6	CC	ET – E
	32-5 Langue orale et écrite	2	2	0	12	CC	ET – E+O
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>48</b>		
<b>4</b> <b>COMPÉTENCES TRANSVERSALES</b>	33-1 Compétences numériques	1	1	2	6		
	33-2 Ressources documentaires et méthodologiques (Langues A)	2	2	0	12	CC	ET – E
	33-3 Langue C (Allemand, Chinois, Espagnol, Italien, Portugais)	2	3	0	18	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>36</b>		
<b>MOBIL</b>	Module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence			2	2		
<b>TOTAL S3</b>		<b>4</b>	<b>30</b>	<b>88</b>	<b>170</b>		

\* Les examens de régime spécial d'études se font pendant le dernier contrôle continu et sous la même forme que celui-ci.

\*\* Même chose pour les examens de régime spécial d'études.

<sup>9</sup> Contrôle continu.

<sup>10</sup> Examen terminal.

<sup>11</sup> Épreuve écrite.

<sup>12</sup> Épreuve orale.

## B3.2- Descriptif des enseignements et modalit s de contr le des connaissances de L2 S3

### Module 1. MATI RES D'APPLICATION

30-1 **Institutions europ ennes** : Introduction   l'Union Europ enne et pr sentation des grandes institutions.

Responsable de l'enseignement : M. Michel Forin.

30-2 ** conomie** : La croissance  conomique, les facteurs de production, le r le de la productivit  et des innovations, les d s quilibres (inflation et ch mage).

Responsable de l'enseignement : M. St phane Lelandais.

30-3 **Communication – Franais** : Ce cours constitue un renforcement et un affinement des r visions et du dispositif m thodologique mis en place lors du cours de communication en franais de premi re ann e (10-3). Nous reviendrons sur les bons r flexes m thodologiques   acqu rir pour faire de la langue franaise un outil et une force dans les situations de la vie courante et professionnelle. Ce cours visera avant toute chose   renforcer les capacit s d'autocritique et d'auto-correction de l' tudiant.e en lui faisant se poser les bonnes questions sur son expression  crite et orale. L'objectif au cours de ces 6 s ances sera de faire  laborer par l' tudiant.e un dispositif m thodologique – ouvrages de r f rences, carnets de notes, r flexes d'usage, principes – pour devenir autonome dans l'am lioration et l'enrichissement de son langage, travail au long cours qui se poursuivra en filigrane   travers toutes ses  tudes et sa vie professionnelle. Le cours aura aussi pour but de rendre l' tudiant.e conscient.e des pouvoirs s ducteurs et/ou manipulateurs de la rh torique, et de mettre en lumi re les strat gies et figures stylistiques qu'il ou elle mobilise tous les jours de mani re implicite, afin d'en am liorer la ma trise et l'efficacit .

Responsable de l'enseignement : Mme Clara Br teau.

30-4 **Informatique** : Saisie Comptable sur informatique. Cr ation d'un dossier, saisie d' critures, rapprochement bancaire, analyse de compte, lettrage,  dition et contr le des documents de synth se.

Responsable de l'enseignement : M. Marc Libre.

30-5 **Gestion** : Dans le prolongement du cours du S2, approfondissement de la gestion et notamment de la comptabilit  financi re. Techniques d'analyse des r sultats et des flux internes et externes de l'entreprise. Fondements de la gestion des ressources humaines. Principes de la comptabilit  de gestion.

Responsable de l'enseignement : Mme Sigrid Joseph.

### Module 2. LANGUE A (Anglais)

31-1 **Grammaire – Th me de sp cialit ** : Mise en pratique grammaticale de vocabulaire de sp cialit  (anglais  conomique et commercial). Traduction de textes contemporains issus de journaux et sites d'informations  conomiques (partie 3).

Responsable de l'enseignement : Mme Jo lle Popineau.

31-2 **Version de sp cialit ** : Progression dans la traduction de textes journalistiques r cents. Enrichissement du lexique et de la phras logie. Travail sur plusieurs types d' crits anglophones.

Responsable de l'enseignement : Mme Jo lle Popineau.

31-3 **Civilisation anglophones  tats Unis** : Le cours traitera des th mes suivants : transformations de l' conomie am ricaine des ann es 1920   nos jours, politique  trang re, mouvements de contestation, services sociaux,  ducation. Ces th mes seront abord s sous l'angle historique afin d' tudier les principaux d veloppements qui caract risent l'histoire am ricaine au XX  si cle. L' tude de documents (textes, documents iconographiques, films) permettra de mettre en lien ces principaux d veloppements avec l'histoire plus r cente ainsi que diff rents th mes d'actualit . Bibliographie : Ouvrage obligatoire : Davis Mauk and John Oakland, *American Civilization : An Introduction*. London & New York : Routledge, [2009], 2013. Ouvrage recommand  : Mary Beth Norton, et al., *A People History. A History of the United States*. Boston: Cengage, [2012], 2018 (ou tout autre  dition). Autres sources : Digital history : <http://www.digitalhistory.uh.edu/> PBS American experience: <https://www.pbs.org/wgbh/americanexperience/> Une lecture r guli re de la presse (*The New York Times*, *The Nation*, *The Washington Post*, CNN, etc.) est fortement recommand e. Une brochure de texte sera distribu e au d but du semestre. Modalit s d' valuation en premi re session : R gime g n ral – contr le continu : - un devoir  crit et/ou un oral au court du semestre (35%) ; - Un contr le terminal sur table en fin de semestre (50%) ; - Une note d'assiduit  et de participation (15 %).

Responsable de l'enseignement : Mme Anne Urbanowski.

31-4 **Expression  crite** : Connaissances : exercices de perfectionnement (compr hension, r sum , analyses, lettres...)   partir de documents li s   l'activit  sociale et  conomique d'aujourd'hui.

Responsable de l'enseignement :

31-5 **Introduction   l'interpr tariat** : Connaissances : renforcement des capacit s de compr hension orale et d'expression orale. Initiation   l'interpr tariat (traduction cons cutive).

Responsable de l'enseignement :

Module 3. **LANGUE B (Allemand, Chinois, Espagnol ou Italien)**

**32-1 Th me de sp cialit ** : Traduire des documents se rapportant   une activit  commerciale, internationale ou du domaine du droit.

En licence Anglais – Chinois, cet enseignement sera consacr    la traduction fran ais-chinois des documents authentiques concernant les actualit s.

Responsable de l’enseignement : M. Xiaoliang Luo.

En licence Anglais – Espagnol, les th mes abord s seront les institutions nationales et internationales, la mondialisation, le commerce international, l’initiation au droit (ex : initiation au droit par le biais de textes de vulgarisation dans le domaine du droit, p. ex. : dossiers de presse du Tribunal Constitutionnel, de la Cour de Justice de l’Union Europ enne, etc.) et la correspondance commerciale.

Responsable de l’enseignement : M. Juan Carlos Garrot Zambrana.

En licence Anglais – Italien : Poursuite et approfondissement du travail accompli au cours du semestre pr c dents (traduction fran ais-italien) de textes en rapport avec l’actualit   conomique et sociale, et la vie des entreprises.

Responsable de l’enseignement : Mme Sabrina Ferrara.

**32-2 Version de sp cialit ** : Traduction de documents se rapportant   une activit  commerciale ou internationale.  tre capable de rendre en bon fran ais (notamment au niveau du sens, de la syntaxe et du style), d’une mani re claire et fid le le propos du texte source. Ma triser le lexique  tudi  au fil des textes.

En licence Anglais – Allemand :

En licence Anglais – Chinois, cet enseignement sera consacr    la traduction chinois-fran ais des documents authentiques concernant les actualit s.

Responsable de l’enseignement : M. Xiaoliang Luo.

En licence Anglais – Espagnol, les th mes abord s seront les institutions nationales et internationales, la mondialisation, le commerce international, l’initiation au droit (ex : initiation au droit par le biais de textes de vulgarisation dans le domaine du droit, p. ex. : dossiers de presse du Tribunal Constitutionnel, de la Cour de Justice de l’Union Europ enne, etc.) et la correspondance commerciale.

Responsable de cet enseignement : Mme Sarah Porcheron.

En licence Anglais – Italien, le cours sera consacr    la traduction de textes se rapportant   l’actualit   conomique, politique et sociale.

Responsable de cet enseignement : Ida Giordano.

**32-3 Civilisation 1 Langue B :**

En licence Anglais – Allemand : Cet enseignement sera consacr    l’histoire politique,  conomique et sociale de la R publique de Weimar (1919-1933) et de l’Allemagne nationalsocialiste (1933-1945).

Responsable de l’enseignement : M. Henning Fauser.

En licence Anglais – Chinois, cet enseignement est consacr    la Chine moderne (1840-1949), il a comme objectif de faire comprendre l’histoire coloniale que la Chine a travers , qui ne cesse d’avoir des retomb es encore lourdes dans la logique des gestes g opolitiques de la Chine d’aujourd’hui.

Responsable de l’enseignement : M. Xiaoliang Luo.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacr    l’Am rique Latine. Au programme : l’ poque coloniale.

Responsable de l’enseignement : M. Lionel Bar.

En licence Anglais – Italien : Le cours fournira des informations de base sur la soci t  italienne de 1918   1945. Il aborde trois th mes fondamentaux : les donn es historiques, la configuration sociale, les aspects culturels. Une bibliographie et des photocopi s seront fournis lors du cours.

Responsable de l’enseignement : Mme Sabrina Ferrara.

### 32-4 **Civilisation 2 Langue B :**

En licence Anglais – Allemand : Cet enseignement sera consacr   la communication interculturelle dans le contexte franco-allemand. Il s’agira approfondir la notion de « Kultur », puis d’ tudier les dimensions et standards culturels (Hofstede, Hall), les malentendus interculturels ainsi que le « choc culturel », afin de finalement cerner des comp tences interculturelles.

Responsable de l’enseignement : M. Henning Fauser

En licence Anglais – Chinois, ce cours sera consacr   la sinosph re, i.e. la Chine antique et les pays o  l’ criture chinoise  tait utilis e et le syst me politique chinois  tait calqu  : la Chine antique dans le contexte d’Asie orientale et ses relations avec le Japon, la Cor e et le Vietnam antiques. L’objectif est de mieux comprendre la Chine dans le contexte d’Asie orientale aujourd’hui.

Responsable de l’enseignement : M. Xiaoliang Luo.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacr   l’Espagne. Il sera question d’ tudier la p riode   partir de 1808 jusqu’  la guerre civile, finie en 1939.

Responsable de l’enseignement : M. Jos  Maria Lopez Casado.

En licence Anglais – Italien : Le cours portera sur la p riode qui va de l’unit  aux ann es 50. Sujets approfondis : l’ conomie et la question m ridionale ; les entreprises italiennes ; la famille et la soci t    l’ poque fasciste.

Responsable de l’enseignement : Mme Maria Teresa Ricci.

**32-5 Langue orale et  crite :** Exercices de perfectionnement   l’oral et   l’ crit (compr hension, r sum , analyses, lettres...)   partir de documents li s   l’activit  sociale et  conomique d’aujourd’hui.

Responsable de l’enseignement (Allemand) : Mme Isabelle Durand.

Responsable de l’enseignement (Chinois) : M. Xiaoliang Luo.

Responsable de l’enseignement (Espagnol) : Mme Alba Ballesta.

Responsable de l’enseignement (Italien) : Mme Maria Teresa Ricci.

## Module 4. **COMP TENCES TRANSVERSALES**

**33-1 Comp tences num riques :** Le CM sera consacr   la pr paration au C2i – domaine D2 et le TD   la pr paration au C2i – domaine D1 – D3.

Responsable de l’enseignement : M. Marc Libre.

**33-2 Ressources documentaires et m thodologiques (langue A) :** Connaissances : cet enseignement d’1 heure hebdomadaire permet une consolidation en compr hension  crite et orale, en particulier dans le cadre  ventuel d’une pr paration des certifications en langue.

Responsable de l’enseignement :

**33-3 Langue C** (allemand, chinois, espagnol, italien ou portugais) : D couverte et/ ou approfondissement de la langue C. Expression et compr hension  crites et orales.

Responsable de l’enseignement (Allemand) : Mme Emmanuelle Terrones.

Responsable de l’enseignement (Espagnol) : Mme Sarah Porcheron.

Responsable de l’enseignement (Italien) :

Responsable de l’enseignement (Portugais) : Mme Monica Durand.

Langue C Chinois : d couverte de la langue chinoise dans l’objectif d’atteindre le niveau A2- du CECRL. Les  tudiants auront acquis quelques 400 mots et environs 300 caract res les plus fr quents et seront capables de s’adapter   des situations de communication tr s simple.

Responsable de l’enseignement : M. Xiaoliang Luo.

**MOBIL. Module d’orientation, bilan, insertion des licences :** Ce module OBLIGATOIRE pour l’obtention de la Licence a pour objectif de vous faire d couvrir le monde professionnel li    votre d partement (connaissance des cursus, d bouch s et m tiers) et de vous permettre d’engager une d marche de r flexion sur votre projet universitaire et professionnel. Le MOBIL est constitu  de 2  l ments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (au semestre 2 et au semestre 3).
- Des points MOBIL   obtenir en participant   des actions de d couverte du monde professionnel : stage, job, ateliers CV et lettre de motivation ou entretiens, conf rence m tier, visite d’entreprise... Ces points ne correspondent pas   des ECTS, ils sont propres   la validation du MOBIL.

Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL.

Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des et outils pour vous guider dans vos d marches.

La liste des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et information concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne « Mode d’emploi du MOBIL » accessible depuis votre E.N.T. et la plateforme CELENE.

### B3.3- Maquette et modalités de contrôle des connaissances de L2 S4

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
						Session 1*	Session 2**
<b>1</b> <b>APPLICATION</b>	40-1 Droit Civil 2	2	2	12	6	CC <sup>13</sup>	ET <sup>14</sup> – E <sup>15</sup>
	40-2 Économie	3	3	12	12	CC	ET – E
	40-3 Informatique	1	1	0	6	CC	ET – E
	40-4 Gestion	2	2	12	12	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>36</b>	<b>36</b>		
<b>2</b> <b>LANGUE A (Anglais)</b>	41-1 Grammaire – Thème de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – O <sup>16</sup>
	41-2 Version de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – O
	41-3 Civilisations anglophones Royaume-Uni	2	3	6	12	CC	ET – O
	41-4 Techniques rédactionnelles	2	1	0	12	CC	ET – E
	41-5 Interprétation	2	2	0	18	CC	ET – O
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>66</b>		
<b>3</b> <b>LANGUE B (Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)</b>	42-1 Thème de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – E
	42-2 Version de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – E
	42-3 Introduction à l'interprétation	2	2	0	12	CC	ET – O
	42-4 Civilisation 1 Langue B	2	2	12	6	CC	ET – E
	42-5 Civilisation 2 Langue B	2	2	12	6	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>48</b>		
<b>4</b> <b>COMPÉTENCES TRANSVERSALES</b>	43-1 Compétences numériques	1	1	0	6	CC	ET – E
	43-2 Ressources documentaires et méthodologiques (Langues B)	2	1	0	12	CC	ET – E
	43-3 Langue C (Allemand, Chinois, Espagnol, Italien, Portugais)	2	2	0	18	CC	ET – E
	43-4 CERCIP (Compétences, engagement, réflexion citoyenne et pratiques)	1	2	20	0	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	<b>36</b>		
<b>TOTAL S4</b>		<b>4</b>	<b>30</b>	<b>86</b>	<b>186</b>		

\* Les examens de régime spécial d'études se font pendant le dernier contrôle continu et sous la même forme que celui-ci.

\*\* Même chose pour les examens de régime spécial d'études.

<sup>13</sup> Contrôle continu.

<sup>14</sup> Examen terminal.

<sup>15</sup> Épreuve écrite.

<sup>16</sup> Épreuve orale.

### B3.4- Descriptif des enseignements de L2 S4

#### Module 1. MATIÈRES D'APPLICATION

40-1 **Droit Civil 2** : Droits réels et droits personnels.

Responsable de l'enseignement : M. Michel Forin.

40-2 **Économie** : L'État et le fonctionnement du marché : besoins collectifs et services publics, redistribution des revenus, les politiques économiques (conjuncturelles et structurelles, politique budgétaire, politique de l'emploi...), les limites à l'efficacité des politiques économiques.

Responsable de l'enseignement : M. Stéphane Lelandais.

40-3 **Informatique** : Pratique d'un logiciel de type : « Base de données ». Création de bases, de champs, de formulaires, de listes déroulantes, de requêtes.

Responsable de l'enseignement : M. Marc Libre.

40-4 **Gestion** : A la suite des deux semestres précédents, approfondissement des concepts fondamentaux de la gestion, plus particulièrement les techniques de la comptabilité de gestion.

Responsable de l'enseignement : Mme Sigrid Joseph.

#### Module 2. LANGUE A (Anglais)

41-1 **Grammaire – Thème de spécialité** : Traduction (français => anglais) de textes contemporains issus de journaux et sites d'informations économiques. Stylistique et rédaction en anglais (partie 4).

Responsable de l'enseignement : Mme Joëlle Popineau.

41-2 **Version de spécialité** : Traduction (anglais => français) de textes journalistiques récents. Enrichissement du lexique et de la phraséologie. Etude de titres de journaux (explicitation des contextes et des intraduisibles sociétaux et culturels).

Responsable de l'enseignement : Mme Joëlle Popineau.

41-3 **Civilisation anglophones Royaume Uni** : Il se concentrera sur l'étude des institutions politiques britanniques contemporaines et abordera notamment les thèmes suivants : la Constitution, la Monarchie, le Parlement, la *Devolution*, le Gouvernement, les partis politiques ainsi que le système électoral. Les TD permettront d'approfondir les sujets traités grâce à l'analyse de documents. Bibliographie conseillée : JONES Bill (ed.), *Politics UK*, Edinburgh: Pearson, 2006 ; OAKLAND John, *British Civilization*, London: Routledge, 1998 ; PICKARD Sarah, *La civilisation britannique/British Civilization*, Paris : Pocket, édition 2018.

Responsable de l'enseignement : Mme Nathalie Champroux.

41-4 **Techniques rédactionnelles** :

Responsable de l'enseignement :

41-5 **Interprétation : Connaissances** : renforcement des capacités de compréhension orale et d'expression orale. Initiation à l'interprétariat (traduction consécutive).

Responsable de l'enseignement :

#### Module 3. LANGUE B (Allemand, Chinois, Espagnol ou Italien)

42-1 **Thème de spécialité** : Traduire des documents se rapportant à une activité commerciale, internationale ou du domaine du droit.

En licence Anglais – Chinois, ce cours abordera la traduction français-chinois des thèmes suivants : économie, commerce international, à partir des documents authentiques.

Responsable de l'enseignement : M. Xiaoliang Luo.

En licence Anglais – Espagnol, les thèmes abordés seront les institutions nationales et internationales, la mondialisation, le commerce international, l'initiation au droit (ex : initiation au droit par le biais de textes de vulgarisation dans le domaine du droit, p. ex. : dossiers de presse du Tribunal Constitutionnel, de la Cour de Justice de l'Union Européenne, etc.) et la correspondance commerciale.

Responsable de l'enseignement : M. Juan Carlos Garrot Zambrana.

En licence Anglais – Italien : Traduction de documents se rapportant à l'actualité économique, politique et sociale de l'Italie.

Responsable de l'enseignement : Mme Maria Teresa Ricci.

**42-2 Version de sp cialit ** : Traduction de documents se rapportant   une activit  commerciale ou internationale.  tre capable de rendre en bon fran ais (notamment au niveau du sens, de la syntaxe et du style), d'une mani re claire et fid le le propos du texte source. Ma triser le lexique  tudi  au fil des textes.

En licence Anglais – Allemand :

En licence Anglais – Chinois, ce cours abordera la traduction chinois-fran ais des th mes suivants :  conomie, commerce international,   partir des documents authentiques.

Responsable de l'enseignement : M. Xiaoliang Luo.

En licence Anglais – Espagnol, les th mes abord s seront les institutions nationales et internationales, la mondialisation, le commerce international, l'initiation au droit (ex : initiation au droit par le biais de textes de vulgarisation dans le domaine du droit, p. ex. : dossiers de presse du Tribunal Constitutionnel, de la Cour de Justice de l'Union Europ enne, etc.) et la correspondance commerciale.

Responsable de cet enseignement : Mme C line Rabin-Richard.

En licence Anglais – Italien : Traduction de documents se rapportant   l'actualit   conomique, politique et sociale de l'Italie.

Responsable de cet enseignement : Mme Ida Giordano.

**42-3 Introduction   l'interpr tation** : Initiation   l'interpr tation ; traduction cons cutive. On demandera aux  tudiants de traduire des passages de textes concernant l' conomie, la soci t , le monde de l'entreprise, etc. lus pendant le cours.

Responsable de l'enseignement (Allemand) :

Responsable de l'enseignement (Chinois) : M. Xiaoliang Luo.

En licence Anglais – Espagnol : Le cours d'*Introduction   l'interpr tation : traduction cons cutive en langue espagnole* a pour objectif que l' tudiant d butant dans cette mati re d veloppe son intelligibilit  et sa fluidit  en expression   l'oral aussi bien en fran ais qu'en espagnol gr ce   l'apprentissage des bases m thodologiques de l'interpr tation cons cutive (compr hension du sens, analyse de l'information et de la logique du discours, prise de notes et restitution dans l'autre langue). L' tudiant d butant sera capable de comprendre et restituer un discours court (30 secondes - 1min) de l'espagnol vers le fran ais et du fran ais vers l'espagnol. Il s'agit d'un TD qui laisse une large place   la participation orale sous forme d'exercices d'interpr tation : M morisation ; « Clozing » ; Traduction   vue ; Restitution de discours et paraphrases FR>ESP, ESP>FR. Les extraits audios et les fragments de textes vus en cours sont int gralement li s   un th me de sp cialit  L2 LEA : *mondialisation ; marques et marketing ; relations internationales ; commerce international ;  cologie*. Epreuve de contr le continu : 2 oraux.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme Sarah Porcheron.

En licence Anglais – Italien : Initiation   l'interpr tation ; traduction cons cutive. On demandera aux  tudiants de traduire des passages de textes concernant l' conomie, la soci t , le monde de l'entreprise, etc. lus pendant le cours.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Sabrina Ferrara.

#### **42-4 Civilisation 1 Langue B :**

En licence Anglais – Allemand : Cet enseignement sera consacr    l'histoire politique,  conomique et sociale de l'Allemagne divis e (1945-1990). Il traitera notamment de l'histoire de la RFA et de la RDA ainsi que des relations entre ces deux pays.

Responsable de l'enseignement : M. Henning Fauser

En licence Anglais – Chinois, ce cours sera consacr    l'histoire de la Chine contemporaine (1949-), les mouvements politiques et l'essor  conomique dans le contexte de la Guerre Froide et de l'Apr s-guerre Froide, pour  tudier le comportement g opolitique de la Chine et les motivations derri re, ainsi on pr parera les  tudiants   des institutions internationales dans lesquelles la Chine joue un r le de plus en plus important.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : M. Xiaoliang Luo.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacr    l'Am rique Latine. Au programme : les ind pendances.

Responsable de l'enseignement : Mme Angelica Gomez-Muller.

En licence Anglais – Italien : Le cours fournira des informations de base sur la soci t  italienne de 1945   1980. Une attention particuli re sera consacr e aux institutions politiques et   la place de l'Italie dans le contexte europ en (analyses fond es en particulier sur l' tude de documents  crits et audiovisuels). Il sera demande aux  tudiants de recenser et analyser les sources documentaires et mettre   jour des connaissances linguistiques et culturelles. Une bibliographie et des photocopi s seront fournis lors du cours.

Responsable de l'enseignement : Mme Sabrina Ferrara.

#### 42-5 **Civilisation 2 Langue B** :

En licence Anglais – Allemand : Cet enseignement sera consacr  aux relations franco-allemandes de 1918   nos jours. Il traitera des  v nements, institutions et m diateurs primordiaux tout en pr sentant les interpr tations (mythes, topo  et m taphores) par le biais duquel le franco-allemand est analys  dans les discours m diatiques et politiques des deux pays.

Responsable de l'enseignement : M. Henning Fauser.

En licence Anglais – Chinois, cet enseignement a comme objectif d'approfondir les connaissances sur la Chine, en particulier la culture d'entreprise, les coutumes, les m eurs, la politesse et les tabous dans des relations personnelles, pour ainsi former des  tudiants pr par s au monde de travail et   la vie d'entreprise.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : M. Xiaoliang Luo.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacr    l'Espagne. Il sera question d' tudier la p riode de la dictature franquiste (1939-1975).

Responsable de l'enseignement : M. Jos  Maria Lopez Casado.

En licence Anglais – Italien : Le cours portera sur le d veloppement du pays des ann es 50 jusqu'  aujourd'hui. On abordera les sujets suivants : le boom  conomique ; les mouvements de contestation ; la question m ridionale. La bibliographie sera fournie lors du premier cours.

Responsable de l'enseignement : Mme Maria Teresa Ricci.

### Module 4. **COMP TENCES TRANSVERSALES**

43-1 **Comp tences num riques** : Pr paration au C2i – domaine D4 – D5.

Responsable de l'enseignement : M. Marc Libre.

43-2 **Ressources documentaires et m thodologiques (langue B)** : Connaissances : cet enseignement d'1 heure hebdomadaire permet une consolidation en compr hension  crite et orale, en particulier dans le cadre  ventuel d'une pr paration des certifications en langue.

Responsable de l'enseignement (Allemand) :

Responsable de l'enseignement (Chinois) : M. Xiaoliang Luo.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme Sara Porcheron.

Responsable de l'enseignement (Italien) :

43-3 **Langue C** (allemand, chinois, espagnol, italien ou portugais) : D couverte et/ ou approfondissement de la langue C. Expression et compr hension  crites et orales.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : Mme Emmanuelle Terrones.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme Sarah Porcheron.

Responsable de l'enseignement (Portugais) : Mme Monica Durand.

Langue C Chinois : d couverte de la langue chinoise visant le niveau A2 du CECRL, les  tudiants auront acquis 600 mots (dont 200 nouveaux) et 400 caract res (dont 100 nouveaux) les plus fr quents et seront autonomes dans des situations de communication simples.

Responsable de l'enseignement : M. Xiaoliang Luo.

Langue C Italien : Le cours est destin    des  tudiants d butants en italien. L'objectif est de fournir aux  tudiants les bases linguistiques et communicatives indispensables pour utiliser la langue comme instrument d'interaction sociale et culturelle et pour favoriser une insertion dans le contexte professionnel italien. Les quatre activit s linguistiques (parler,  couter, lire et  crire) seront d velopp es gr ce   des activit s diff rentes et pr voient l'emploi de mat riel original.

Responsable de l'enseignement : Mme Sabrina Ferrara.

43-4 **CERCIP (Comp tences, engagement, r flexion citoyenne et pratiques)** : Ces enseignements portent sur de grandes th matiques telles que d finies d'apr s les th mes suivants : d mocratie (la cit , d mocratie num rique, d mocratie participative, innovations citoyennes,  ducation populaire) ; mondialisation (humanitaire, g opolitique, migrations) ;  thique (bio thique...) ;  galit  (homme femme, discriminations, ...) ; environnement ( cologie, ...).

**B4- Présentation de la Licence 3<sup>ème</sup> Année (L3)**
**Nom du responsable : Mme Angélique Gomez-Muller.**
**B4.1- Maquette et modalités de contrôle des connaissances de L3 S5**

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
						Session 1*	Session 2**
<b>1</b> <b>APPLICATION</b>	50-1 Droit commercial	3	3	12	12	CC <sup>17</sup>	ET <sup>18</sup> – E <sup>19</sup>
	50-2 Économie internationale	2	2	12		CC	ET – E
	50-3 Gestion	3	2	12	12	CC	ET – E
	50-4 Marketing	2	1	6	6	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>42</b>	<b>30</b>		
<b>2</b> <b>LANGUE A (Anglais)</b>	51-1 Traduction de spécialité (th. – vers.)	2	2	0	24	CC	ET – E
	51-2 Civilisations anglophones Royaume-Uni	2	1	6	6	CC	ET – E ou O <sup>20</sup>
	51-3 Civilisations anglophones États-Unis	2	1	6	6	CC	ET – E ou O
	51-4 Techniques rédactionnelles	2	2	0	12	CC	ET – E
	51-5 Analyse des médias	2	2	0	12	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>60</b>		
<b>3</b> <b>LANGUE B</b> <b>(Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)</b>	52-1 Traduction de spécialité (th. – vers.)	3	2	0	24	CC	ET – E
	52- 2 Interprétation	2	1	0	12	CC	ET – O
	52-3 Civilisation 1 Langue B	2	2	12	0	CC	ET – E ou O
	52-4 Civilisation 2 Langue B	2	2	12	0	CC	ET – E ou O
	52-5 Analyse des médias	2	1	0	12	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>48</b>		
<b>4</b> <b>COMPÉTENCES TRANSVERSALES</b>	53-1 Compétences numériques	1	1	0	6	CC	ET – E
	53-2 Ressources documentaires et méthodologiques (Langues A et B)	2	1	0	12	CC	ET – E ou O
	53-3 Langue C (Allemand, Chinois, Espagnol, Italien, Portugais)	2	2	0	12	CC	ET – E ou O
	53-4 CERCIP (Compétences, engagement, réflexion citoyenne et pratiques)	1	2	20	0	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	<b>30</b>		
<b>MOBIL</b>	Module d'orientation, bilan, insertion des licences			2	4		
<b>TOTAL S5</b>		<b>4</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>172</b>		

\* Les examens de régime spécial d'études se font pendant le dernier contrôle continu et sous la même forme que celui-ci.

\*\* Même chose pour les examens de régime spécial d'études.

<sup>17</sup> Contrôle continu.

<sup>18</sup> Examen terminal.

<sup>19</sup> Épreuve écrite.

<sup>20</sup> Épreuve orale.

## B4.2- Descriptif des enseignements de L3 S5

### Module 1. MATIÈRES D'APPLICATION

50-1 **Droit commercial** : Les actes de commerce, le statut de commerçant, le fonds de commerce, le bail commercial, procédures collectives.

Responsable de l'enseignement : M. Michel Forin.

50-2 **Économie internationale** : Les transformations de l'environnement international, l'entreprise multinationale, la gouvernance de l'économie mondiale.

Responsable de l'enseignement : M. Stéphane Lelandais.

50-3 **Gestion** : Gestion de l'entreprise par rapport à ses marchés. Techniques d'analyse et de prospection des marchés (recherches exploratoires, approche hypothético-déductive, utilisation des panels, comportement de l'acheteur). Techniques utilisées dans le cadre de l'élaboration des politiques et du plan marketing.

Responsable de l'enseignement : M. Sigrid Joseph.

50-4 **Marketing** : Études marketing, création d'enquêtes, typologies de consommateurs.

Responsable de l'enseignement : M. Bruno Foucher

### Module 2. LANGUE A (Anglais)

51-1 **Traduction de spécialité (thème – version)** : Traduction (français => anglais) de textes contemporains issus de journaux et sites d'informations économiques. Stylistique et rédaction en anglais (partie 5).

Responsable de l'enseignement : Mme Joëlle Popineau.

51-2 **Civilisation anglophones Royaume Uni** : Histoire économique britannique (16<sup>è</sup>-21<sup>è</sup> siècle). CM : cours d'histoire économique britannique : étude des politiques économiques du pays au cours de son histoire, dans les domaines de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, mettant en évidence le rôle des institutions économiques et financières. TD : étude de documents en lien étroit avec le contenu du CM. TD : Etude-analyse de documents en lien étroit avec le contenu du CM : pratique du commentaire de doc. Contrôle des connaissances : 2 évaluations en TD : En TD n°4 : QCM sur le CM (30% note finale) : durée 10-15 mn. En TD n°6 : commentaire de document lié au contenu du CM (70% de la note finale).

Responsable de l'enseignement : M. Tri Tran.

51-3 **Civilisation anglophones États-Unis** : Le cours proposera un bref aperçu de la problématique des relations entre communautés dans les États-Unis d'aujourd'hui. Il s'agira de comprendre le sens et l'importance donnés aux concepts de race et d'ethnicité afin d'aborder la communication interculturelle, et ainsi se préparer au semestre suivant à l'étranger. L'étude de quelques documents (textes, documentaires, films) permettra de mettre l'actualité politique, sociale et démographique des États-Unis en relation avec l'histoire du pays. Ouvrage obligatoire : La lecture préalable du cours magistral sur CELENE sera un prérequis avant chaque séance. Une brochure de textes sera distribuée au début du semestre. Ouvrage recommandé : Mary Beth Norton, et al., A People History. A History of the United States. Boston: Cengage, [2012], 2018. (ou toute autre édition). Autres sources : Digital history: <http://www.digitalhistory.uh.edu/> PBS American experience: <https://www.pbs.org/wgbh/americanexperience/> Une lecture régulière de la presse (The New York Times, The Nation, The Washington Post, CNN, etc.) est fortement recommandée. Des articles et vidéos sont régulièrement postés sur le groupe Facebook du Département d'anglais de l'Université de Tours. Modalités d'évaluation : Première session : Régime général : - Un contrôle terminal sur table en fin de semestre. RSE : Un contrôle terminal sur table en fin de semestre

Responsable de l'enseignement : Mme Cécile Coquet.

51-4 **Techniques rédactionnelles** :

Responsable de l'enseignement :

51-5 **Analyse des médias** : Les séances de T.D. ont pour objectif de développer la lecture critique d'articles journalistiques et leur problématisation. Il s'agit de familiariser les étudiant-e-s avec l'exercice de la note de synthèse, où plusieurs articles sont mis en regard pour analyser la façon dont l'information est traitée et les questions qu'elle soulève.

Responsable de l'enseignement : M. Benjamin Mauduit.

Responsable de l'enseignement :

Module 3. **LANGUE B (Allemand, Chinois, Espagnol ou Italien)**

**52-1 Traduction de spécialité (thème – version) :** Traduire des documents se rapportant à une activité commerciale, internationale ou du domaine du droit.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : M. José Maria Lopez Casado.

En licence Anglais – Allemand, ce cours est destiné à traduire vers le français (version) des textes relatifs aux activités commerciales et économiques allemandes.

Responsable de l'enseignement : Mme Isabelle Durand

En licence Anglais – chinois, ce cours visera une maîtrise solide de la traduction écrite et dotera aux étudiants les moyens pour se préparer à la formation de traducteur ultérieure.

Responsable de l'enseignement : M. Xiaoliang Luo. En licence Anglais – Italien : Renforcement de la pratique de la traduction et spécialisation en langue des affaires (textes techniques en rapport avec les différents secteurs spécialisés de l'entreprise, textes liés au tourisme, etc.). Il sera demandé aux étudiants de développer des compétences dans l'élaboration d'un lexique spécifique.

Responsable de l'enseignement : Mme Sabrina Ferrara.

**52-2 Interprétation :**

En licence Anglais – Allemand :

Responsable de cet enseignement :

En licence Anglais – Chinois, interprétariat concernant des thèmes suivants : technologie, tourisme, conférence, négociation commerciale, il prépare les étudiants à la formation d'interprète ultérieure.

Responsable de l'enseignement : M. Xiaoliang Luo.

En licence Anglais – Espagnol : Dans le cours d'*Interprétation en langue espagnole* (52-2), l'étudiant devra acquérir les bases de la méthodologie de l'interprétation consécutive : compréhension du sens, analyse de l'information et de la logique du discours, prise de notes et restitution dans l'autre langue afin d'aller progressivement vers l'interprétation simultanée. Ainsi, l'étudiant devra être capable de comprendre et restituer un discours d'1 min à 1 min 30 environ de l'espagnol vers le français et du français vers l'espagnol. Il s'agit d'un TD qui laisse une large place à la participation orale de l'étudiant sous forme d'exercices d'interprétation : Mémorisation ; « Clozing » ; Traduction à vue ; Restitution de discours et paraphrases FR>ESP, ESP>FR. De fait, des connaissances et des compétences dans les deux langues sont sollicitées. Les extraits audios ainsi que les fragments de textes vus en cours sont liés aux thèmes de spécialité en L3 LEA : *tourisme, commerce international, finances, droit international, marketing, relations diplomatiques*. Ils constituent un exercice d'interprétation consécutive au cours duquel l'étudiant est invité à proposer sa propre restitution du discours, à faire part de ses remarques et de ses questions. Épreuve de contrôle continu : 2 oraux.

Responsable de cet enseignement : Sarah Porcheron.

En licence Anglais – Italien : Renforcement des capacités de compréhension orale et d'expression orale.

Responsable de cet enseignement : Mme Sabrina Ferrara.

**52-3 Civilisation 1 Langue B :**

En licence Anglais – Allemand : Ce cours sera consacré aux mythes politiques dans les pays germaniques (20<sup>ème</sup> siècle). Il abordera l'origine, les fonctions et les effets de ces mythes tout en étudiant leurs liens avec des représentations collectives de soi et d'autrui.

Responsable de l'enseignement : M. Henning Fauser.

En licence Anglais – Chinois : avec le chinois, il n'y a pas que la Chine qui s'ouvre à vous ! Ce cours sera consacré à la vie économique et sociale du monde sinophone, i.e. les pays où l'on parle chinois : les trois provinces chinoises ayant des statues particulières : Taiwan (entité politique après la guerre civile de 1946-1949), Hongkong, Macao, les pays sinophones ou partiellement sinophones : Singapour, Malaisie, Indonésie.

Responsable de l'enseignement : M. Xiaoliang Luo.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacré à l'Amérique Latine. Au programme : XX<sup>ème</sup> siècle – époque contemporaine.

Responsable de l'enseignement : Mme Angelica Gomez-Muller.

En licence Anglais – Italien : Le cours fournit des informations de base sur la société italienne de 1980 à nos jours. On s'attardera en particulier sur le monde de l'entreprise dans son contexte social, sur l'histoire des entreprises dans le pays à travers la classe dirigeante, le mouvement syndical.

Responsable de l'enseignement : Mme Sabrina Ferrara.

#### 52-4 **Civilisation 2 Langue B :**

En licence Anglais – Allemand : Ce cours sera consacré au système politique et à l'économie de l'Allemagne réunifiée (1990 à nos jours).

Responsable de l'enseignement : M. Henning Fauser.

En licence Anglais – Chinois, ce cours sera consacré à la géographie et l'administration territoriale de la République Populaire de Chine, à ses secteurs économiques et industriels, ainsi qu'aux ethnies minoritaires.

Responsable de l'enseignement : M. Xiaoliang Luo.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacré à l'Espagne. Il sera question d'étudier l'économie contemporaine en Espagne.

Responsable de l'enseignement : M. José Maria Lopez Casado.

En licence Anglais – Italien : Le cours abordera les thématiques suivantes : le *Made in Italy* des origines jusqu'à aujourd'hui ; l'Italie et la globalisation ; le tourisme comme ressource économique. La bibliographie sera fournie lors du premier cours.

**52-5 Analyse des médias :** Introduction aux médias et aux techniques propres à la communication de masse. Histoire du développement de la presse dans le pays concerné. Terminologie et concepts permettant de lire un article de presse et d'en présenter une analyse critique. Internet et le réseaux « sociaux ».

En licence Anglais – Allemand :

En licence Anglais – Chinois, ce cours sera consacré aux médias chinois : les principaux médias, le langage utilisé, le système de censure, le rôle important de l'internet...

Responsable de l'enseignement : M. Xiaoliang Luo.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : M. Adolfo Vera.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Maria Teresa Ricci.

### Module 4. **COMPÉTENCES TRANSVERSALES**

**53-1 Compétences numériques :** Préparation au C2i – domaine D3 suite et fin.

Responsable de l'enseignement : M. Marc Libre.

**53-2 Ressources documentaires et méthodologiques (langue A et B) :** Connaissances : cet enseignement d'1 heure hebdomadaire permet une consolidation en compréhension écrite et orale, en particulier dans le cadre éventuel d'une préparation des certifications en langue.

Responsable de l'enseignement (Allemand) :

Responsable de l'enseignement (Italien) :

En licence Anglais – Chinois, ce cours sera consacré à la recherche documentaire en chinois : indexation, catalogage des documents, méthode de recherche documentaire.

Responsable de l'enseignement : M. Xiaoliang Luo.

En licence Anglais – Espagnol, il sera question de la technique de l'expression écrite : rédiger un CV ou une lettre de motivation, la correspondance commerciale et le compte rendu des réunions.

Responsable de l'enseignement : Mme Erandy Carmen Cordero Pichardo.

**53-3 Langue C (allemand, chinois, espagnol, italien ou portugais) :** Découverte et/ ou approfondissement de la langue C. Expression et compréhension écrites et orales.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : Mme Emmanuelle Terrones.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme Sarah Porcheron.

Responsable de l'enseignement (Portugais) : Mme Monica Durand.

Langue C Chinois : Responsable de l'enseignement : dans la continuité de l'apprentissage du chinois, ce cours vise un niveau A2 bien acquis et éventuellement un B1<sup>-</sup> du CECRL.

Responsable de l'enseignement : M. Xiaoliang Luo.

Langue C Italien : Le cours est destiné à des étudiants débutants en italien. L'objectif est de fournir aux étudiants les bases linguistiques et communicatives indispensables pour utiliser la langue comme instrument d'interaction sociale et culturelle et pour favoriser une insertion dans le contexte professionnel italien. Les quatre activités linguistiques (parler, écouter, lire et écrire) seront développées grâce à des activités différentes et prévoient l'emploi de matériel original.

Responsable de l'enseignement : Mme Sabrina Ferrara.

**53-4 CERCIP (Compétences, engagement, réflexion citoyenne et pratiques) :** Ces enseignements portent sur de grandes thématiques telles que définies d'après les thèmes suivants : démocratie (laïcité, démocratie numérique, démocratie participative, innovations citoyennes, éducation populaire) ; mondialisation (humanitaire, géopolitique, migrations) ; éthique (bioéthique...) ; égalité (homme femme, discriminations, ...) ; environnement (écologie, ...).

**B4.3- Maquette et modalit s de contr le de connaissances de L3 S6**

MODULE	�L�MENT P�DAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTR�LE DES CONNAISSANCES	
<b>S�JOUR � L'�TRANGER</b>	60-1 S�jour en universit� �trang�re anglophone ou de Langue B	30	30				
	OU Stage en entreprise �trang�re	30	30				
<i>Total</i>			<b>30</b>				
<b>TOTAL S6</b>			<b>30</b>				

**B4.5- Descriptif des enseignements de L3 S6**
**S JOUR   L' TRANGER**
**60-1 S jour en universit   trang re anglophone ou de Langue B :**

*Connaissances* : cours en rapport avec les langues et les civilisations  tudi es, le Droit, l' conomie, la Gestion, le Marketing, la Communication et l'Informatique.

**OU Stage en entreprise  trang re :**

*Connaissances* : d couverte concr te et approfondie du fonctionnement d'une entreprise  trang re.

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Semaine d'accueil des nouveaux étudiants (L1) (obligatoire)	Du 3 au 7 septembre 2018
Inscriptions pédagogiques	Du 3 au 5 septembre 2018
Début des cours du 1 <sup>er</sup> semestre	<b>A partir du 17 septembre 2018</b>
Pause pédagogique	Du 29 octobre au 4 novembre 2018
Journée Insertion Professionnelle	Jeudi 15 novembre 2018
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 24 décembre 2018 au 6 janvier 2019
Examens du 1 <sup>er</sup> semestre	<i>Du 17 Décembre au 21 Décembre 2018 inclus pour les L3 LEA</i> Du 7 janvier 2019 au 18 janvier 2019 inclus
Début des cours du 2 <sup>ème</sup> semestre	A partir du 21 janvier 2019
Pause pédagogique	Du 18 au 22 février 2019
Vacances de printemps	Du 8 au 21 avril 2019
Examens du 2 <sup>nd</sup> semestre	Du 13 au 24 mai 2019 inclus
Rattrapages	Du 17 au 28 juin 2019 inclus

---

**LEXIQUE – ABRVATIONS LES PLUS COURANTES**

ABI : ABsence Injustifie. Elle interdit le calcul de votre moyenne  la 1<sup>re</sup> session d’examen.

ABJ : ABsence Justifie. Elle entrane la note zero, mais permet le calcul de votre moyenne.

ADM : ADMis.

AJ : Ajourne.

AJAC : AJourne et Autorise  Continuer. Voir les informations sur le controle des connaissances.

APEC : Association Pour l’Emploi des Cadres.

B (Langue B) : en LEA, designe la langue choisie en plus de l’anglais (allemand, espagnol, ou italien).

C2i : Certificat Informatique et Internet.

CA : Conseil d’Administration. C’est lui qui, avec le President, dirige l’universite.

CC : Controle Continu. (au moins deux controles au cours d’un semestre, pour la matiere concernee).

CEVU : Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire. Soumet des propositions au CA et au President sur l’organisation pedagogique de l’Universite.

CLES : Certificat en Langue de l’Enseignement Superieur, accredite par le Ministere.

CLOUS : Centre Local des Œuvres Universitaires et Scolaires.

CM : Cours Magistral. Il peut regrouper un grand nombre d’etudiants.

COP : Conseiller d’Orientation Psychologue.

CRL : Centre de Ressources en Langues.

CROUS : Centre Regional des Œuvres Universitaires et Scolaires.

CS : Conseil Scientifique. Soumet des propositions au CA et au President sur l’organisation scientifique de l’Universite.

E: Ecrit.

EC : Element constitutif. On l’appelle aussi EP : Element Pedagogique. Il s’agit d’une matiere, d’un cours. Les EC ou EP sont regroupes en UE : Unites d’Enseignement.

ECTS: European Credits Transfer System ou credits europeens attribues  chaque matiere. Un semestre complet apporte 30 ECTS. Une annee se compose de 60 ECTS. Une Licence se compose de 180 ECTS.

ENT : Environnement Numerique de Travail. Espace personnel du site de l’universite de Tours (cours en ligne, mails...)

EP : voir EC.

ET : Examen Terminal. Il s’agit de passer un seul controle, apres la fin des cours d’un semestre

IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maitres.

L : Licence. L1 = 1<sup>re</sup> annee de Licence, L2 = 2<sup>e</sup> annee de Licence, L3 = 3<sup>e</sup> annee de Licence.

LCI : Langues et Commerce International. Nom du Master qui represente la suite de la Licence LEA de TOURS.

LEA : Langues Etrangeres Appliquees.

LMD : Licence – Master – Doctorat.

MCC : Modalites de Controle des Connaissances.

MOBIL : Module d’Orientation, de Bilan et d’Insertion en Licence. Il s’agit de sances de formation destinees  vous aider  preparer votre projet professionnel.

MOIP : Maison de l’Orientation et de l’Insertion Professionnelle. C’est le Service de l’Universite qui peut vous aider dans vos choix universitaires et professionnels (60 rue du Plat d’Etain).

O : Oral.

PCE : Passeport Culturel Etudiant.

PEB : Pret Entre Bibliotheques. La Bibliotheque Universitaire (SCD : Service Commun de Documentation) peut vous procurer des ouvrages non disponibles  Tours.

PRI : Parcours Relations Internationales. Voir le Livret.

R’PRO : Reseau Professionnel. A voir sur le site de l’Universite de Tours.

RSE : Regime Special d’Etudes. Voir le Livret.

S : Semestre. S1 = 1<sup>er</sup> semestre de L1, S2 = 2<sup>e</sup> semestre de L1, S3 = 1<sup>er</sup> semestre de L2, S4 = 2<sup>e</sup> semestre de L2, S5 = 1<sup>er</sup> semestre de L3, S6 = 2<sup>e</sup> semestre de L3.

SUFCO : Service Universitaire de la Formation Continue. Pour les personnes qui souhaitent reprendre leurs tudes apres une interruption (60 rue du Plat d’Etain).

SUAPS : Service Universitaire des Activites Physiques et Sportives.

SUMPPS : Service Universitaire de Medecine Preventive et de Promotion de la Sante (60 rue du Plat d’Etain).

TD : Travaux Diriges. Ils servent aux activites mettant vos connaissances en pratique (traduction, expression...).

TIC : Technologies de l’Information et de la Communication.

TOEIC: Test of English for International Communication. Certification internationale en anglais.

TOEFL: Test of English as a Foreign Language. Certification internationale en anglais.

TP : Travaux Pratiques. Se deroulent souvent en laboratoire d’informatique ou de langues.

UE : Unite d’Enseignement ou regroupement de matieres.

UFR : Unite de Formation et de Recherche. Nom officiel d’une Faculte.